

HISTOIRE & ETHNOLOGIE EN PIÉMONT CÉVENOL

N° 33 - janvier 2021 - nouvelle série

les
Cahiers
du
Haut-
Vidourle

Les amis de Clio



Saint-Hippolyte-du-Fort

LES CAHIERS DU HAUT-VIDOURLE

Histoire & Ethnologie en piémont cévenol

paraissent deux fois l'an, *si notre muse le veult*

Ils sont édités par
Les amis de Clio
association loi 1901 (J.O. du 20/12/1995)
lesamisdeclio@laposte.net



Directeur de publication : Roland Castanet

Comité de rédaction :

Odon Abbal, Florian Cadoret, Roland Castanet, Sylvie Crégut,
Véronique Fiol, Thierry Ribaldone, Bernard Schira

Cette association a pour objet de valoriser et de mettre à la portée du plus grand nombre le patrimoine historique et ethnologique de la région de Saint-Hippolyte-du-Fort et de l'ensemble du piémont cévenol.

(article 2 des statuts du 20 septembre 2015)

Chaque auteur assume les opinions exprimées dans son texte.
Sauf indication particulière, les photos, y compris celles des documents et des cartes postales anciennes de collections particulières, sont des auteurs des articles.



Ce numéro 33 a été imprimé à 100 exemplaires
par
A2C Éditions
34920 LE CRÈS

Clio la Parnassienne chante les exploits des grands capitaines et des rois, elle en fait le recueil à la manière d'une historienne ; sur les belles actions des héros, pour que le temps vorace, pour que les siècles, ne les effacent pas, elle veille jalousement ; et elle en fait durer la mémoire.



*Clio, une des Neuf muses - gravure de Hendrick Goltzius (25x17 cm)
 texte de Franco Estius, traduit par Ioannicus Monachus (2020).
 1592 - Rijkmuseum*

Avant-propos

*Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?¹*

Ces vers célèbres de Lamartine ont bercé des générations d'écoliers et ils reviennent à l'esprit lorsque l'on évoque comme dans ces *Cahiers du Haut-Vidourle* une porte ou une écuelle. La porte n'a pas bougé de « sa terre natale » depuis trois ou quatre siècles, l'écuelle est partie à New York dans les bagages d'une amatrice d'art et Guillaume Gras et Bernard Schira leur prêtent leurs voix.

Nous restons dans la civilisation matérielle et de consommation avec la grande histoire de l'octroi, pourvoyeur des finances municipales, qui permet à Odon Abbal d'étudier au kilo près la consommation des Cigalois au XIX^e siècle. La richesse des archives municipales de Saint-Hippolyte-du-Fort, que les amis de Clio ont entrepris d'inventorier et de classer en 2019, lui permet d'entamer une étude qui nous entraînera sur quelques numéros dans la vie quotidienne de la ville et de ses habitants.

Autres objets qui se soucient de nos âmes, les églises. Deux édifices se sont succédés à Saint-Hippolyte, tous les deux sous le vocable d'Hippolyte qui a donné son nom à la ville, peut-être un jour trouverons-nous pourquoi : une église primitive, au bien nommé faubourg de l'église, ressuscitée

1 - LAMARTINE Alphonse de, « Milly ou la terre natale », *Harmonies poétiques et religieuses*, 1830.

par Thierry Ribaldone et l'édifice actuel, monument de circonstance comme le montrent Odon Abbal et Sylvie Crégut.

Nous avons commencé par Lamartine, nous terminons avec Alphonse Daudet, dont Monique Degrave nous présente l'importance des liens qui l'attache aux Cévennes.

En ces temps de pandémie, nos recherches ont pu utiliser sans modération les ressources de l'Internet. Saluons, au-delà des sites internationaux de *Wikimedia* (wikimedia.org), nationaux de la Bibliothèque Nationale de France, *Gallica* (gallica.bnf.fr) et *Retronews* (pourquoi utiliser du mauvais patois pseudo britannique ? - retronews.fr), départementaux des *archives du Gard* (archives.gard.fr, qui devient enfin un site efficace de travail et de recherche), des *archives de l'Hérault* (archives-pierresvives.fr, le doyen modèle), le site contributif régional de *Brozer* (brozer.fr/telearchives), géré depuis Congénies. Et tant d'autres que nous citons en note de bas de page chaque fois que nous les avons consultés.

D'ailleurs, notre propre site est appelé à s'étoffer et incessamment, les plus anciens numéros et articles des *Cahiers du Haut-Vidourle* seront en ligne.

Vive le XXI^e siècle des historiennes et des historiens !





Il faut céder à l'octroi et comment s'en défendre - Lithographie - Eugène Forest & Grandville - 1832 - gallica.bnf.fr.

Petite histoire d'un impôt communal : l'octroi de Saint-Hippolyte-du-Fort

Premier épisode

Les deux dernières décennies du XIX^e sont des années importantes dans l'histoire de France. Pour l'historien Jacques Chastenet c'est la période de la République des républicains puis de la République triomphante.¹ Pour Jean-Pierre Azema et Michel Winock, les années 1880-1914 constituent l'âge d'or du régime². Pour Maurice Agulhon, 1880-1906 couvre le temps de la construction de la République³, les années suivantes étant celles de la Belle Époque, période heureuse où l'unification de la France s'achève⁴. Tous les auteurs relèvent les mêmes tendances, bonheur, unification, hausse du niveau de vie. Les événements tant intérieurs qu'extérieurs ne touchent que superficiellement une population qui vit une période de stabilité. Les changements s'opèrent lentement mais les besoins augmentent et la consommation suit, les Français entrent imperceptiblement dans la voie de la modernité et ce, jusqu'au plus profond des terroirs, dans les villages et les petites villes. Le basculement continue du « passage d'une économie relativement fermée à une économie monétaire et celui d'un relatif isolement à une ouver-

1 - CHASTENET Jacques, *La République des Républicains (1879-1893)*, Paris, Hachette, 1954, tome II de son *Histoire de la III^e République*.

2 - AZEMA Jean-Pierre, WINOCK Michel, *La III^e République*, Paris, Calmann-Lévy, 1970, p. 101-181.

3 - AGULHON Maurice, *La République (1880 à nos jours)*, Paris, Hachette, 1990, p. 21-124.

4 - PROST Antoine, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, Gallimard, 2019, p. 15.

ture sur le monde extérieur, grâce aux routes, aux chemins de fer⁵ ». Cette lente transformation influe sur les modes de vie et de pensée qui sont « doublement insaisissables, quand la documentation est difficile à trouver, et encore plus à cerner⁶. » C'est ce qui constitue l'objet de cette étude consacrée à Saint-Hippolyte-du-Fort.

L'histoire de cette petite ville lovée au pied des Cévennes a été abordée par plusieurs auteurs. Histoire générale, chronologique avec adjonction de documents jusqu'à la Libération, telle est la somme écrite par André Peyriat⁷. *Il était une fois Saint-Hippolyte-du-Fort*⁸ est une petite présentation des différents aspects de la commune à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, certains chapitres sont repris et plus détaillés dans l'histoire consacrée à L'École Militaire Préparatoire⁹. Tatiana Bouchez¹⁰ a effectué une recherche approfondie sur le paysage cigalois, tandis que Roland Castanet¹¹ s'est penché sur la vie politique et religieuse dans la première moitié du XIX^e siècle. Si tous ces travaux nous renseignent sur les activités humaines, l'économie, la vie politique, ils n'abordent que très superficiellement les modes de vie et leur évolution. Alors comment les approcher ?

5 - WEBER Eugen, *La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983, p.10.

6 - *Ibid.*, p. 12.

7 - PEYRIAT André, *Histoire de Saint-Hippolyte-du-Fort*, Nîmes, Éditions de la Maison carrée, 1949, 524 p. Nouvelle édition complétée : [Quarante ans après], Aix-en-Provence, 1982, 599 p.

8 - ABBAL Odon, *Il était une fois Saint-Hippolyte-du-Fort*, Éditions Coularou, Saint-Hippolyte-du-Fort, 1993, 93 p.

9 - ABBAL Odon, *L'École Militaire Préparatoire de Saint-Hippolyte-du-Fort (1886-1934)*, Saint-Hippolyte-du-Fort, Les Amis de Clio, 2018, 290 p.

10 - BOUCHEZ Tatiana, *Saint-Hippolyte-du-Fort et ses environs, un paysage de frontière, étude paysagère*, Mémoire tapuscrit, Bordeaux, École paysagère, 1996.

11 - CASTANET Roland, *Politique, religion et société dans les cinq églises consistoriales de l'arrondissement du Vigan (Gard) de 1802 à 1851*, Thèse de l'université Paul Valéry-Montpellier III, 1995.

Il faut rappeler tout d'abord le contexte, Saint-Hippolyte-du-Fort est comme tous les gros bourgs. La commune achève de se différencier de sa campagne (médecins notaires) tandis qu'augmente le nombre des fonctionnaires (instituteurs-trices, facteurs, cantonniers) et que se développent différentes activités qui lui sont propres, artisans (selliers, bourreliers, tonneliers, cordonniers, sabotiers), petits commerçants (épiciers, bouchers, boulangers cafetiers), débits de boisson. Les conditions de vie s'améliorent¹². Mais comment les mesurer ?

Les informations sont parfois cachées dans des documents oubliés et négligés. Comment suivre l'évolution de la consommation, les changements des *habitus* alimentaires ? Les archives de l'octroi soumises aux méthodes de l'histoire quantitative apportent un premier élément de réponse. Cette recherche est consacrée à cet impôt très ancien en France qui ne subsiste plus aujourd'hui qu'au travers de l'octroi de mer qui frappe les produits entrant dans les départements d'Outre-mer. Au XIX^e siècle il revêt un caractère différent permettant surtout aux communes qui en disposent d'obtenir de substantielles entrées fiscales.

Certes incomplètes les archives de l'octroi¹³ permettent d'appréhender à la fois, en termes de quantités et de nature, les grands changements intervenus dans l'alimentation des Cigalois, dans leur quotidien et dans une partie de leur activité économique.

Qu'est-ce qu'un octroi ?

À la fin du XIX^e siècle, la mise en place en France du réseau de chemin de fer, l'amélioration sensible du réseau routier, la hausse progressive du niveau d'instruction et la diffu-

12 - ESTIER Robert, « Genres de vie et univers mental : permanences et mutations », dans HOUSSEL Jean-Pierre, DONTENWILL Serge, BONNET Jean-Charles, GOUJON Pierre (dir.), *Histoire des paysans français du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Horwath, 1976, p. 385.

13 - Conservées aux archives communales, en cours de classement par *Les amis de Clio*.

sion de la presse écrite facilitent l'intégration des petites villes d'arrière-pays dans le marché national. Progressivement, les modes de consommation changent. Comment percevoir et analyser ce mouvement sinon en quantifiant, en établissant des séries statistiques ? En l'absence d'archives privées, comptes de ménagères ou comptes de commerçants, les archives de l'octroi sont des sources particulièrement précieuses.

Habitué à circuler librement à l'intérieur de l'espace national et même européen, le contemporain a du mal à imaginer qu'il y a peu encore, il devait s'arrêter à l'entrée de certaines communes et, s'il était porteur de marchandises qu'il voulait y commercer, il devait s'acquitter de droits dits d'octroi. L'octroi était un impôt que les communes percevaient sur certains objets de consommation locale, pour faire face aux diverses dépenses de la communauté. Pendant des siècles, aux portes des villes qui disposaient de ce privilège, les commerçants ont payé l'octroi sur les marchandises importées dans la commune ou fabriquées dans celle-ci (produits de l'élevage, pailles, ...) et devant y être vendues et consommées¹⁴. Sous l'Ancien Régime le prélèvement des droits ne pouvait s'effectuer sans l'autorisation royale. À Paris, l'octroi était matérialisé par les barrières aux entrées de la capitale, au nombre d'une soixantaine. En province et plus particulièrement dans le Languedoc, il en reste parfois quelques bâtisses dédiées à cet usage comme celle du Pont Juvénal à Montpellier, à Pézenas avenue de Béziers, dans le Gard, Alès a conservé celui du faubourg d'Auvergne tandis que celui de Remoulins vient de faire l'objet d'une somptueuse restauration. À Nîmes, la borne marquant la limite de l'octroi est toujours visible route de Sauve en face des Trois piliers.

14 - L'octroi remonte aux temps de la monarchie. C'est une sorte de TVA communale. DE WAILLY, *Nouveau vocabulaire français*, Paris, Rémond, 1822, « Denier d'octroi qu'on permet à une commune de lever sur elle-même, pour subvenir à ses dépenses publiques ».



Les baraques de l'octroi de Remoulins, à l'entrée du pont suspendu sur le Gardon, côté ville, à droite de la carte postale et aujourd'hui, restaurées, alors que le pont a disparu depuis 1939.



Toutes les municipalités ne disposaient pas du privilège de l'octroi. En 1897, seules 1 514 localités avaient gardé ce dispositif d'imposition indirecte¹⁵. Dans les cours d'instruction publique, les élèves, d'après la circulaire Jules Ferry de 1883, devaient apprendre au cours supérieur le rôle de l'impôt. L'octroi figure en bonne place dans la leçon 36 de Louis Boyer¹⁶. G. Bruno — pseudonyme d'Augustine Fouillée —, lui consacre plusieurs pages dans son célèbre ouvrage *Le Tour de France par deux enfants* ; l'auteure s'attarde sur celui de la ville de Mâcon et allie à la fois la leçon pratique et la leçon d'instruction civique¹⁷. Une illustration représente un bureau d'octroi, elle est accompagnée d'un bref commentaire décrivant le rôle de cet impôt et le fonctionnement d'une bascule.

La leçon d'instruction civique suit. Le petit Julien paie des droits d'entrée pour quelques poulardes et s'en étonne. M. Gertal qui l'accompagne lui explique que les conseillers municipaux surveillent les dépenses et décident des embellissements utiles à faire dans les villes. Telle est la vertu proclamée de l'octroi et Julien ne peut qu'acquiescer :

*Maintenant je ne regrette plus l'argent que nous avons donné à l'octroi. Je vois qu'il sera dépensé pour tout le monde, et il faut bien payer sa petite part des avantages dont on profite*¹⁸.

L'auteure se montre convaincante. « *Le Tour de la France* est une mise en scène de la solidarité humaine¹⁹. » Or où commence la solidarité sinon dans l'impôt communal ?

15 - LEROY-BEAULIEU, Paul, *Traité de la science des finances*, TOME 1, *Des revenus publics*, Paris, Guillaumin et Cie-Félix Alcan, 1906, p. 848.

16 - BOYER Louis, *Le livre de morale et d'instruction civique des écoles primaires : Cours élémentaire et Cours moyen*, Paris, Librairie classique internationale, 1896, p. 238.

17 - BRUNO G., *Le tour de France par deux enfants*, Paris, Eugène Belin, 1877, p. 99.

18 - *Ibid.*, p. 100.

19 - OZOUF Jacques et Mona, « *Le Tour de la France par deux enfants*, le petit livre rouge de la République », dans NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 1, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 315.

XLIV. — Mâcon. André et Julien paient l'entrée de leurs marchandises. Les octrois. — Les conseils municipaux.

Les routes, les fontaines, l'éclairage sont des choses dont chacun profite : il est donc juste que chacun les paie pour sa part.

Quand on arriva aux abords de la ville de Mâcon, le patron dit à André : —
Vois-tu l'octroi et la bascule où une charrette est arrêtée pour se faire peser? Va toi-même payer à l'employé les droits d'entrée pour vos poulardes.

André prit le peu d'argent qui lui restait et paya ce qu'il fallait. Le patron, de son côté, solda ce qu'il devait pour ses propres marchandises, et on se mit en route.

Julien avait vu bien des fois le patron payer ainsi à l'entrée des villes ; mais il n'y avait pas fait grande attention. Cette fois, comme c'était avec leurs petites économies à eux qu'il avait fallu payer, cela fit réfléchir le jeune garçon :

— Tiens, dit-il, pourquoi donc fait-on donner comme cela tant d'argent aux pauvres marchands qui ont déjà bien de la peine à gagner leur vie ? Je trouve cela bien ennuyeux, moi.

— Mais, Julien, dit M. Gertal, à quoi penses-tu donc ? Que deviendraient les pauvres marchands dont tu parles, si l'on manquait en France de ces bonnes routes bien entretenues où Pierrot traîne si lestement sa charge de mille kilogrammes ? Et si ces routes n'étaient pas bien gardées, si des malfaiteurs détroussaient les marchands et nous avaient attaqués à travers les montagnes, que dirais-tu ? Tu ouvres de grands yeux, mon garçon ; c'est pourtant bien simple. Pour



OCTROI ET BASCULE. — Aux portes de toutes les villes sont des bureaux d'octroi où l'on doit payer les droits d'entrée sur les marchandises. — Pour peser les voitures et fixer le poids des marchandises qu'elles portent, on les fait passer sur la plate-forme d'une bascule. Cette plate-forme, à l'aide d'un levier, soulève le fléau d'une balance qui se trouve à l'intérieur du bureau d'octroi, et l'employé lit, sur le bras de fer, le nombre de kilogrammes.

G. BRUNO, *Le Tour de France par deux enfants, Devoir et Patrie*, livre de lecture courante, cent unième édition, Cours Moyen, Paris, Librairie classique Eugène Belin, 1883, p. 99 : « *Les octrois, les conseils municipaux* ».

L'octroi n'est pas qu'un simple impôt. Il marque une limite qui fait ressortir la différenciation entre la ville et les communes alentour, entre l'urbain et le rural, entre les citadins et les campagnards. « Destinés à alimenter les finances communales, ayant une assise territoriale essentiellement urbaine, parfaitement délimitée, repérée et balisée, les octrois imposent durant tout le XIX^e siècle une démarcation institutionnelle relativement stricte entre deux mondes. Venant de la campagne, les contemporains qui franchissaient les barrières et se soumettaient aux formalités, étaient donc parfaitement conscients d'entrer en ville²⁰. » L'alexandrin attribué à Beaumarchais « le mur murant Paris rend Paris murmurant », atteste de cette réalité et du mécontentement des populations. Mais cette différenciation, si elle est bien réelle pour les grandes villes, ne doit pas être surévaluée pour les petites bourgades. Dans les années 1880, « la vie rurale pénètre au cœur des agglomérations, les citadins n'ont pas rompu avec la terre²¹. » Cet impôt indirect, a tenu un rôle important dans les recettes communales jusqu'à son abolition par Pierre Laval, alors Président du conseil du gouvernement de Vichy, le 2 juillet 1943.

Étudier les archives de l'octroi

Les archives de l'octroi, qui sont plus ou moins bien conservées suivant les communes, sont une source d'informations importante pour les historiens qui se sont penchés sur cette question dans les années 1950. Le professeur Robert Laurent, l'un des pionniers en la matière rappelle :

L'octroi est une taxe locale établie sur la consommation de produits variés dont la gamme englobe les boissons, les comestibles, les fourrages, les combustibles, les matériaux de construction. À

20 - ÉRIC GOJOSSO, « La ville et le territoire de l'octroi au XIX^e siècle », dans Françoise MICHAUD-FRÉJAVILE, Noëlle DAUPHIN et Jean-Pierre GUILHEMBET (dir.), *Entrer en ville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 178-189.

21 - SORLIN Pierre, *La société française (1840-1914)*, Paris, Arthaud, 1969, p. 82.

*priori, le mouvement des recettes de l'octroi doit donc refléter le mouvement de la consommation des produits en question, ses hausses et ses baisses qui sont elles-mêmes sous l'étroite dépendance du pouvoir d'achat des consommateurs. Ainsi les recettes de l'octroi paraissent-elles susceptibles de constituer un baromètre enregistrant les fluctuations de la conjoncture. Elles doivent en outre permettre, compte tenu de l'effectif des consommateurs, d'atteindre le niveau de la consommation et non plus seulement son mouvement. Les recettes de l'octroi ne font plus alors fonction de baromètre, mais d'étalon. [...]. Par delà l'économie, c'est l'homme aux prises avec les difficultés de la vie quotidienne qui doit nous apparaître*²².

Le programme est ambitieux, mais la démarche à suivre s'inscrit non seulement dans une logique purement économique mais aussi sociale et permet d'envisager l'approche du quotidien des populations cigaloises, non pas au cas par cas mais dans sa globalité. L'histoire quantitative éclaire ainsi l'histoire sociale mais sans permettre d'entrer dans le détail.

L'historien Guy Thuillier a montré combien les études consacrées aux octrois pouvaient compléter heureusement les recherches sur l'histoire de l'alimentation au XIX^e siècle. Mais il en a aussi montré les limites, les incertitudes.

L'histoire de l'alimentation traditionnelle se heurte à certains obstacles dont il faut avoir nettement conscience. En premier lieu il est très difficile de saisir l'aspect quantitatif ; les documents chiffrés sont le plus souvent fragmentaires et méritent discussion ; toute une partie de l'alimentation traditionnelle nous échappe, en raison même de l'importance de l'autoconsommation à tous les niveaux ; le jardin, la basse-cour, la chasse, la pêche apportent des « suppléments » qui paraissent impossibles à évaluer, et on ne peut guère chiffrer les stocks, les provisions, les échanges de troc. [...] Il est malaisé de saisir les liens entre l'amélioration du revenu et l'amélioration de l'alimentation : d'une part, on connaît mal les obstacles, les résistances aux transformations, qui tiennent à des habitudes séculaires, à des traditions d'épargne, à des décalages

22 - LAURENT Robert, « Une source : les archives d'octroi », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 11^e année, n° 2, 1956, p. 197.

de générations ; toute augmentation de revenus ne se traduit pas nécessairement, semble-t-il par une mutation des consommations, tant sont fortes les habitudes de privation et le poids de l'auto-consommation ; d'autre part, à même revenu les budgets alimentaires peuvent être — en quantité et en qualité — totalement différents, en raison même des habitudes de dépense de la ménagère, de la « propension à consommer », également des traditions du groupe social ou professionnel²³.

L'historien se doit d'éviter le piège de la naïveté face aux chiffres comme cela a pu se passer dans les années 1980, lorsque « l'histoire sérielle devient, en particulier par le recours à la courbe, aux graphiques, au langage, une forme de discours, une rhétorique. Elle incarne le dépassement de l'histoire-récit et symbolise l'affirmation du statut scientifique de l'histoire²⁴. » Car les chiffres ne disent pas tout, ils peuvent être même lacunaires. Toute série doit être mise en corrélation avec d'autres sources pour que les résultats obtenus soient vraiment significatifs. Et les chiffres ne font pas l'histoire, ils contribuent seulement à une meilleure compréhension du passé.

Ces précautions étant prises, il est évident que les sources sollicitées et disponibles ne peuvent présenter un réel intérêt historique qu'en étant confrontées à celles d'autres lieux ou croisées avec des documents d'autres natures. Il est à noter que sur le plan régional, une seule étude a été menée sur ce sujet, à Alès²⁵, les principales informations résident, éparses, à travers les comptes-rendus de la presse de l'époque.

23 - Guy THUILLIER, « Note sur les sources de l'histoire régionale de l'alimentation au XIX^e siècle », *Annales Économies, sociétés, civilisations*, 23^e année, N. 6, 1968. p. 1301-1302.

24 - Maria-Novella BORGHETTI, « Histoire quantitative, histoire sérielle », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT, *Historiographies, I, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 414.

25 - Marie-Lucy DUMAS, Caroline BARNOUIN, Élie CORRADO, Cristel GAUBIAC, Sylvie LUCAS, Marinette, MAZOYER, « Les octrois d'Alès et le développement de la ville au XIX^e siècle », *Le lien des chercheurs cévenols*, octobre-décembre 2014, n° 179, p. 8-16.

Quel est l'objectif recherché ? À travers les archives de l'octroi, tenter de percevoir si dans la dernière décennie du XIX^e siècle, les habitudes de consommation des Cigalois ont changé, s'ils ont profité de l'essor économique national ambiant malgré les crises frappant les principaux secteurs d'activité de la localité. C'est l'époque des grands changements dans la commune. D'abord avec la construction de la gare et l'ouverture de la ligne Nîmes-Le Vigan en 1874²⁶, puis des écoles publiques et de l'École Militaire Préparatoire inaugurées en 1886²⁷. La commune s'ouvre sur l'extérieur. Des changements s'opèrent. Sont-ils perceptibles dans les modes de consommation ? La réponse se trouve en partie dans les statistiques mais il faut, dans un premier temps, replacer l'octroi dans le contexte historique du XIX^e siècle et dans le cadre communal.

Odon Abbal

à suivre



26 - René Durand, « La ligne de chemin de fer Le Vigan-Nîmes », *Les Cahiers du Haut-Vidourle, Histoire et Ethnologie*, Les Amis de Cléo, 1996, n° 1, p. 31-42.

27 - Odon ABBAL, Roland CASTANET, *Saint-Hippolyte-du-Fort 1886-1986, centenaire des écoles publiques et de l'école militaire*, Saint-Hippolyte-du-Fort, Municipalité de Saint-Hippolyte-du-Fort, 1986.



*Église primitive de Saint-Hippolyte-de-la-Roquefourcade.
Vestiges du mur nord en grand appareil - maison particulière
au Faubourg de l'Église à Saint-Hippolyte-du-Fort.*

Notes pour servir à l'histoire de la première église de SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

*L'église actuelle fut bâtie au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685), après qu'un arrêt du Conseil du Roi du 24 mai 1681 avait supprimé l'exercice de la Religion prétendue réformée (la RPR) à Saint-Hippolyte et ordonné la démolition du temple dont les dalles paveront le nouveau sanctuaire. Le souvenir de la première église est perpétué par le Faubourg de l'Église, situé au sud de la commune, sur la route de Pompignan. Un vocable qui a succédé au « **mas de l'Église** psse [paroisse] de St-Hippolyte-de-Roquefourcade », cité en 1386 dans une cession datée du jour de la « fête de la St-Barthélémy*¹ », au « **Bourg de l'Église** psse de St-Hippolyte », mentionné dans un bail du 5 septembre de la même année*, et au « **village de léglise**, paroisse de St-Hippolyte-de-Roquefourcade », dans une donation actée le 2 décembre 1539*.*

C'était un édifice roman oblong dont la nef, d'une surface avoisinant les 100 m², se terminait vraisemblablement par une abside semi-circulaire à l'est. Ses murs, épais de près d'un mètre, étaient hanchés de contreforts aux angles, comme en témoignent les bases de trois d'entre eux. À son emplacement, se trouve aujourd'hui une maison particulière

1 - Les citations suivies d'un astérisque sont répertoriées en fin d'article. Elles viennent toutes des transcriptions notariales de Yannick Chassin Du Guerny (1933-2019), documentaliste aux archives départementales du Gard, grand bienfaiteur des chercheurs du Gard et d'ailleurs !

qui conserve au nord, dissimulé par un bâtiment annexe, un fragment de mur en bel appareil de pierres de taille assisées avec soin, datable du XII^e siècle. Cette église était le siège d'un prieuré, dénommé « *Prioratus Sancti-Ypoliti de Rupe-Furcata* » en 1227². Rupe-Furcata, devenu ensuite Roquefourcade, était le nom du castellas dont les ruines dominent le Puech de Mar, à un jet d'arbalète à l'est du hameau, et qui constitue le noyau du village originel ou Vieux-Saint-Hippolyte³. Inclus dans le diocèse de Nîmes et la viguerie de Sommières, « *Sanctus-Ypolitus* » (1321 et 1384) fut intégré au nouvel évêché d'Alès en 1694, mais à cette date, la paroisse primitive avait déjà émigré vers l'actuel centre-ville.

Le 1^{er} septembre 1385, est acté un testament « *en présence de Mre Bernard Flandin, prêtre et curé de l'église de St-Hippolyte** » et le 4 novembre suivant, est « *présent noble Jean de Sumène fils et héritier de feu noble Folquet de Sumène du lieu de Cézas, lequel constitue pour ses procureurs maître Bernard Valette, notaire, et Guillaume Poiade, clerc, pour raison du patronage d'une chapellenie desservie dans l'église de St-Hippolyte à feu noble Raimond de Sumène, son oncle, et feu Mre Pierre de Sumène vivant prieur dudit St-Hippolyte - et à laquelle il propose Mre Jean d'Aiguebonne alias de Montuzargues prêtre / vacance par décès** ». Cette chapellenie⁴, fondée en 1324 par ledit Raimond de Sumène, fera l'objet de lods, reconnaissances féodales et autres procurations au moins jusqu'en 1668.

D'autres noms de desservants de la paroisse apparaissent dans des écrits du XV^e siècle comme cet « *acte au cloître de St-Hippolyte en présence de Mre Gilles Maurin, curé* »*, signé le 5 octobre 1433, ou les testaments « *de Jean Germain vieux habitant de Saint-Hippolyte-de-Roquefourcade au cimetière de la dite église*», acté le 21 février 1460 « *en présence de Mr.*

2 - GERMER-DURAND Eugène, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, 1868, Paris, Imprimerie impériale, réédition Lacour, Nîmes 1988, p. 210.

3 - Voir RIBALDONE Thierry, « Le castellas de Roquefourcade à Saint-Hippolyte-du-Fort », *Cahiers du Haut-Vidourle* n°27, février 2018, p. 15-34.

4 - Dignité, charge ou bénéfice du chapelain.

*Etienne Cortoni, prêtre et curé »**, et de « *Antoine Vital ou Vitalis habitant de Saint Hippolyte de Roquefourcade* », daté du 15 mai suivant en présence de « *Mr. Etienne Corton, curé* »*. Ou encore une donation du 6 septembre 1474, faite « *en présence de Mre Jean Hugon, curé* »*.

En revanche, le 12 mars 1463, dans le « *testament de Antoine Terond de St-Hippolyte-de-Roquefourcade* », il est simplement indiqué : « *sépulture au cimetièrre de l'église de St-Hippolyte (...) exécuteurs le curé de St-Hippolyte et Mre Jean Théron, prêtre, son frère** ». Quant aux prieurs, mis à part Pierre de Sumène, un seul autre est mentionné : « *Mre Pierre Robin, prieur de St-Hippolyte-de-Roquefourcade* », présent à une constitution de procureur le 26 décembre 1476⁵.

« **une salle basse** »

La Réforme arrive à Saint-Hippolyte à l'initiative du pasteur Tartas, iconoclaste notoire dont la violence s'exerce d'abord à Sauve où, au printemps 1561, lui et ses coreligionnaires s'en prennent aux biens et aux édifices catholiques de la cité⁶. L'année suivante, il s'attaque à l'église de Saint-Hippolyte comme le rappelle cette lettre adressée le 18 juin 1663 « *A Nosseigneurs les Commissaires établis par le Roy pour l'exécution des Édits de Nantes en la province du Languedoc et pays de Foix : Il y avoit une fort belle eglise, des ornemens considérable, en l'année 1562 Ceux de la RPR auroient demoli icelle et maizon presbiteralle, et auparavant en une tour les tasses sacrés, et reliques, chasses croix, et toute sorte d'ornement* ⁷ ». A tel point que le 29 août 1611, lors de la visite de Pierre IV de Valernod, évêque de Nîmes, « *l'église était encore ruinée jusqu'en ses fonde-*

5 - CHASSIN du GUERNY Yannick, *Sauve: Inventaire des contrats de mariages, testaments et autres actes filiatifs des notaires, XIII^e-XVII^e s.*, 1980-1990, p. 4.

6 - HIGMAN Francis, « Calvin et Sauve : un conflit entre le fondateur et son mauvais disciple », *Cahiers du Haut-Vidourle*, n° 13, janvier 202, p. 43-53.

7 - Arch. dép. du Gard, archives municipales anciennes de Saint-Hippolyte-du-Fort - E dépôt 45 / 330.

ments, et il n'en restait qu'un pan de muraille du côté du levant⁸ ».

Une autre version des faits ne parle pas de démolition, mais dit seulement que « l'église paroissiale [a été] pillée en l'année 1562⁹ » et que sa destruction, selon Denis Cohon, évêque de Nîmes de 1633 à 1644, puis de 1655 à 1670, daterait des guerres confessionnelles dites de Rohan (1621-1628) : « *led. Evesque auroit soutenu que leglize dud. st ypolite avoit este abattue depuis les mouvemens survenus en l'année 1627*¹⁰ ». Toujours est-il que, le « service divin » ayant été interrompu après le désastre jusqu'au timide rétablissement du culte catholique sur une requête adressée, le 22 février 1601, par les rares fidèles restants aux commissaires délégués par le roi pour l'exécution des édits de pacification, ceux-ci n'ont d'autre choix que de se réunir dans « une salle basse » où quelques prêtres viennent de temps en temps y célébrer la messe en secret. Ainsi, lors de sa visite pastorale des 23 et 24 octobre 1674, Jean-Jacques III Séguier de La Verrière, évêque de Nîmes, notera-t-il à ce sujet : « *la paroisse n'a que deux ou trois maisons catholiques ; tout le reste est huguenot au dernier point ; les catholiques n'ont qu'une petite chapelle assez bien ornée, mais qui n'est qu'une chambre de louage*¹¹ ». À cette date, pourtant, la décision de construire une nouvelle église au centre de la ville était déjà vieille de plus d'une dizaine d'années. En effet, le 6 avril 1663, avait été conclu un accord :

*Entre Messire anthoine Denis de Cohon (...) Evesque de nismes, demandant a ce que les habitans de la R.P.R. de st hypolite soient tenus de contribuer et fournir a la construction de lesglize paroissiale et maizon claustralle dud. lieu d'une part Et leur Consulz et habitans dud. st hipolite faizant proffession de lad. religion prethendue reformée*¹².

8 - GOIFFON (abbé), *Les paroisses de l'archiprêtré du Vigan*, Nîmes, 1900, réédition C. Lacour Ed., Nîmes 1994, p. 133.

9 - Arch. dép. du Gard - C 888.

10 - Arch. dép. du Gard - E dépôt 45 / 330.

11 - PEYRIAT André, *Histoire de Saint-Hippolyte-du-Fort*, 1939, Nîmes, Éditions de la Maison Carrée, réédition C. Lacour Ed., Nîmes 1990, p. 69.

12 - Arch. dép. du Gard - E dépôt 45 / 330 - *Ordonnance rendue par mrs les*

Et l'année suivante, avait été faite une « *estimation de l'argenterie et des ornemens d'église*¹³ ». Au cours de cette longue période troublée qui précéda l'inauguration de la nouvelle église, plus de dix curés desservirent la modeste chapelle.

En 1686, enfin, « *On fait scavoir que les Eglises du Diocèse de Nîmes a Rebâtir ou Agrandir, seront adjudgées aux jour & lieux cy-après marqués : (...) Le 12 Avril à Saint Hypolite : St Hypolite*¹⁴ ». Et la même année, le

*Vendredy vingtneufvieme jour du mois de Marie s'est presenté l'architecte de la ville de Carcassonne pour proceder a la visite et verification des eglises du dioceses pour les refaire ou agrandir si necessaire. (...) La construction a faire de l'Eglise du lieu dud. st hipolitte ayant este exposée aux enchere (...) en plus de la somme prévue, l'entrepreneur prendra En payement les materiaux prove-nus de la demolition du temple dud. lieu de St hypolitte suivant l'estimation qui en sera faicte*¹⁵.

La nouvelle église est inaugurée le 28 septembre 1687 et ce, bien que la voûte et le clocher ne soient pas encore bâtis. Elle partage aujourd'hui le ciel de Saint-Hippolyte avec les deux clochetons du temple, alors que sa devancière a totalement disparu du paysage.

Thierry Ribaldone

com. (commissaires) ses executteurs des Edits (...) au sujet de la demolion de les-glize et maizon claustralle Pour les Consuls et habitans de st ypolite de la RPR.

13 - Arch. dép. du Gard - C 888. Ce qui provoquera un long contentieux entre la Communauté de Saint-Hippolyte et l'évêque de Nîmes (10 juillet 1664-20 mars 1696), qui demandera que lesdits ornements et argenterie de l'ancienne église lui soient restitués. La Communauté niant sa responsabilité, le Parlement de Toulouse la condamne à rembourser la valeur des objets détruits, soit le versement de 3 000 livres pour l'ornementation de la nouvelle église bâtie entre-temps.

14 - *ibidem*.

15 - *ibidem*.

ANNEXE 1 : Quelques actes notariés concernant l'ancienne église

3 août 1382 : vente sur une terre « qui fut à Jean Boissier, de l'Église de St-Hippolyte »*.

31 janvier 1435 : procuration « acte dans l'église de St-Hippolyte present Mre Jacques de Melinhas prêtre »*.

9 septembre 1480 : « lods par Mre Pierre Robin, prêtre et prieur de St-Martin-de-Logrian comme chapelain de la chapelle fondée en l'église de St-Hippolyte par feu Raimond de Sumène »*.

29 mars 1506 : « requête faite pour Mre Claude de la Bastide prêtre de St-Martin-de-Corconac en raison d'un patronage fondé par noble Raimond de Sumène en son vivant seigneur de Cézas dans l'église de St-Hippolyte-de-Valfourcade (*sic*) dont fut titulaire Mre Pierre de Valfourcade prêtre et à présent Mre Antoine Béraud¹⁶ ».

16 mars 1555: « testament d Antoine Salze tisserand du lieu de la Planquette paroisse de St-Hippolyte-de-Roquefourcade = à Mr le curé dudit lieu 5 sols = à chacune des œuvres de l'église XV s »*.

6 décembre 1637 : « Henri Béraud fils et héritier de feu Mre Antoine Béraud vivant notaire de Sumène succédant et patron dans la chapelle fondée en l'église de St-Hippolyte-de-Roquefourcade par noble Raimond de Sumène du lieu de St-Martin-de-Cézas l'année 1324 et le 3 janvier appert de l'acte de fondation reçu par feu Mre Jean Alexandre notaire... à laquelle nomme Mre François Poujol bachelier en droit, prêtre et prieur de Cros pour en prendre possession »*.

16 - CHASSIN du GUERNY Yannick, *Sumène, Saint-Roman-de-Codières, notaires, inventaire des actes filiatifs 1365-1660*, Nîmes.

6 mars 1668 : « reconnaissance féodale de Mre Pierre de Bagard juge du lieu de Lasalle en faveur de Mre Jean Blisson prêtre et recteur de la chapelle fondée en l'église de St-Hippolyte par noble Raimond de Sumène pour (une) terre sise psse de Conqueyrac aux appartenances du mas de Claris »*.

ANNEXE 2 : Liste des curés de Saint-Hippolyte ayant officié dans la « chambre de louage »

Antoine Brunetton, cité en 1634

N... Chaurand

Charles Laugier, nommé le 6 août 1651

Claude Darvieu, nommé le 3 janvier 1675

Elzéar Bertet, nommé le 8 janvier 1675

Charles Richard, nommé le 5 mai 1677

Barthélémy Delhomme, nommé le 28 septembre 1678

Jacques Devaux, nommé le 9 mai 1685

Joseph Petit, nommé le 17 mai 1686 et secondé par

Raymond Benoît le 27 février 1687.

* CHASSIN du GUERNY Yannick, *Saint-Hippolyte-de-Roquefourcade (Saint-Hippolyte-du-Fort) Notariat (XIV^e-XVIII^e s.) Inventaire des actes filiatifs*. Dans l'ordre des citations : p. 21, 22, 255, 17, 18, 82, 53, 54, 41, 37/16/26-1/93/191/1762/2235.

Deux lantz de la Conbuction de Ligne
Qu'ieu est s' s'p'icite

X
Dan m' l' six cens quatre vingt six Elle l' trichome
Jouu Amiens Danu' ap' un' d' ann' l' l' l' d' s' s' p' o' t' u' e' r' e' g' n' a' t'
t' r' e' c' e' u' t' u' n' p' r' i' n' c' i' p' e' s' o' u' s' p' a' u' l' a' g' r' a' u' d' e' d' i' t' t' e' l' o' y' d' s' s' a' n' c' e' e' t'
d' n' o' u' a' r' e' p' a' a' r' t' i' c' i' e' n' e' u' e' n' o' t' e' l' o' y' a' t' d' o' u' b' l' e' n' e' e' n' p' r' e' s' e' n' c' e'
d' e' r' e' m' o' n' i' g' e' e' t' a' p' r' e' s' n' o' m' i' n' e' a' l' e' s' t' e' n' p' r' e' s' e' n' t' u' n' m' a' i' s' t' r' e'
M' s' p' u' r' e' e' s' t' a' r' t' e' t' l' o' g' i' c' i' t' e' p' r' e' s' e' n' t' u' n' d' i' l' o' y' e' n' t' a' s' p' e' c' i' a' l' i' t' e'
E' t' d' i' g' n' e' p' r' e' a' l' d' i' c' t' e' o' u' l' t' e' d' i' m' i' n' e' e' o' m' i' s' e' d' e' p' u' b' l' i' c' p' a' u'
M' o' n' s' i' g' n' e' u' r' d' e' l' a' M' a' g' i' s' t' r' e' s' e' l' a' u' c' o' n' s' e' i' l' l' e' s' p' a' r' l' a' m' e' n' t'
D' i' c' t' e' p' e' t' i' t' e' e' s' t' s' u' s' t' a' n' c' e' l' a' p' r' o' m' i' s' e' d' e' l' a' n' g' u' e' d' e' i' p' a' u'

L'Église de Saint-Hippolyte-du-Fort

Thierry Ribaldone a retracé l'histoire de la première église de Saint-Hippolyte-du-Fort. La décision de construire une nouvelle église a été actée le 12 avril 1686 jour de l'adjudication faite en ladite commune¹. Le contrat qui a été signé ce jour-là a été conservé² ce qui permet de connaître les personnes auxquelles la construction a été confiée, le prix des travaux et le plan imposé. Pour mémoire, les actions menées en 1686 résultent de la Révocation de l'Édit de Nantes de l'année précédente. Ce geste voulu et ordonné par Louis XIV ouvre une nouvelle ère de persécutions pour les populations huguenotes cévenoles, et ravive quelque peu l'espoir d'une minorité catholique qui vivait sous l'éteignoir. En ces temps où l'appartenance à une foi détermine le réseau des solidarités humaines, les luttes ont été âpres, meurtrières, la force a primé sur la raison et personne n'en a véritablement profité, puisque le temple a été démoli et que les quelques familles catholiques qui demeurent sur les lieux se réunissent dans une « salle basse » ! Le document qui suit doit mettre un terme à cette incurie suivant la *doxa* royale. Il se présente sous la forme de cinq feuillets à l'écriture serrée ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés, qui seront abordées avant d'analyser son contenu.

1 - Supra , p. 21.

2 - Arch. dép. du Gard - 2E36-545 - Nîmes Registres de Notaire - FERRAND Pierre, greffier du diocèse civil de Nîmes - Registre 1681-1686, vues 596-598 ; via <https://www.brozer.fr/telearchives>.

Problématique du document

Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, les actes administratifs sont rédigés en français. Mais la transcription du document n'est pas toujours aisée puisqu'il s'agit d'une écriture - ici de la fin du XVII^e siècle - qui présente un certain nombre de difficultés pour le lecteur contemporain. L'écriture n'est pas encore normée comme de nos jours, le vocabulaire usité, les tournures, les abréviations sont difficilement compréhensibles, les idiomes régionaux sont encore employés. Le deuxième écueil provient du langage administratif et technique de l'époque. Le tabellion, l'homme de loi d'Ancien Régime est très procédurier, il couvre des feuillets entiers avant d'en venir aux faits, n'hésite pas à formuler des redites, change fréquemment de tournure, étale les titulatures - certains historiens prétendent qu'ils sont payés à la ligne ! - ils utilisent aussi un certain nombre d'abréviations difficiles à appréhender. Le texte peut paraître incohérent au lecteur contemporain, ainsi dans le document présenté ici, le notaire a tracé un volumineux PREMIEREMANT qui s'avère sans suite. La construction des phrases n'obéit à aucune logique grammaticale, la ponctuation n'existe pas toujours et les mots sont parfois collés entre eux. Enfin, le scribe lui-même a sa propre façon d'écrire. Aborder un tel document, avec sous la main un manuel de paléographie³, demande de la patience, nécessite un long et fragile apprentissage et parfois il faut bien avouer l'échec, car la signification de certains termes échappe encore au lecteur, ce qui explique les blancs (xxx) qui parsèment cette transcription. La graphie originale a été respectée (lignes, orthographe), seules des majuscules ont été mises systématiquement aux noms propres, ainsi que les accents et les apostrophes, pour une meilleure lisibilité.

3 - AUDISIO Gabriel, BONNOT-RAMBAUD Isabelle, *Lire le français d'hier, manuel de paléographie moderne XV^e-XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1994.

Le protocole

Page 1

*Prix fait de la construction de l'église du
lieu de St Hipolitte*

*L'an mil six cens quatre vingts six et le treizième
jour du mois d'avril apres midy dans le lieu de St Hypolitte regnant
tres cretien prinse Louis par la Grâce de Dieu Roy de France et
de Navare par devant nous no^{re} (notaire) royal soub^{zn} (soussigné) en
présence
des tesmoyns cy apres nommés a esté en personne Monsieur
M^e Pierre Chazel Com^{re} (commissaire) procureur du roy en la sénéchaussée
et siège preal (présidial) de la ville de Nismes comiss^{re} député par
Monseigneur de Lamoignon Chev^r Con^{er} d'état Intendant
justice police et finance en la province du languedoc par*

Page 2

*ordonnance du douzième mars dernier pour procéder à la
Judicassion des ouvrages à faire aux Églises du diocèse
dudit Nismes lequel en laditte qualité et en conséquence
de la judicassion par luy prononcée des réparations à
faire a legglise paroicielle (paroissiale) du lieu de St Hipolitte à Jean Montel
et autre Jean Montel père et fils dudit lieu deladitte comme der^r (dernier)
moins disan
en la presance et assistance de Mess^{re} Charles Maigne ph^{re} (prêtre)
et chanoine en l'Église cathédrale dudit Nismes syndic du
clergé dudit diocese aussy deputte par laditte ordonnance pour
assister à ladite adjudication de son gré a baillé et bailhe à
prix fait par le presan contract auxdits Jean et autre Jean Montel père
et fils M^{re} massons habn (habitants) dudit lieu de St Hipolite presants et
acceptans la
construcsion à faire de l'église paroicielle du lieu de S' Hipolitte
suivant et conformement au plan et devis quy en ont este
fait en la presance dudit sieur Maigne par le sieur Guilhaumes
Calhaud architecte de la ville de Carcassonne comis à cet effet
par mondit seigneur l'intendant la teneur duquel devis sensuit
devis a bastir de l'église ++ pour le lieu de St Hipolitte*

Et celles deux semaines qui suivent en demy
vont servir de la mesme Eppesme et suivent Eplures
trois Toises et demy Et luy sera fait Une Voie en cul de
sout auant par une Rastree plane et adrese a peu pres
dehanillon bien posés sur un bon lit de mortier et
cavaquasi toise d'elllevation soubz la Ch. f. de puis le
sol de la c. Eglise esala terre d'icelle du Coste de la nef
sera fait un arc doubleau de pierre de taille a son plan
index dedens pierre de Clavade et auant d'icelle mesme
mesme Elevation que la dite Voie Plus en son fait
trois autres arcs pour de mesme pierre de taille au mesme
largeur et Clavade que le susd. et auant six Toises
d'elllevation de puis le Rax de Chaux jusques au d'elles
de la Ch. f. les Plans de puis seront badés en partie pour
les eaux de ruisselle sur lesquels auant et murailles
sera fait le comble a deux Egouts qui sera porte par cinq
poutres tout le long de la c. Eglise ou pour servir de crin
Et les autres de Contour de quatorze poutres hautes et
trois largeurs pour de haut poutre de distance les plans
au dessus d'iceux les Costeaux bouger le sinus le tout sur
Cloux et blanchy avec du forage tout auant de la dite
Eglise de puis ademy et a suite les murailles vers
Canal qui demont porter avec bon mortier comme
autres fait comme la Voie du Coust avec thuille et mortier
de mesme que de sus Et En devant les murailles tant de la
nef que de l'ap. sera sera faite la porte d'entrée de cinq pieds
de largeur et neuf d'hauteur et onze fenestres dedens pierre de
largeur et six pieds d'hauteur avec un fermant et vitres et a la
porte sera faite la sumature de bois noy ou esparmeu bien sec
en deux parties ou une En quier double en doré quelle aye deux
poutres de puis sera de six bandes égales et repose trois de
Chaque Coste de la c. de puis sera auant deux poutres de largeur et
quatre lignes d'epaisseur posés avec Cloux et les avec l'arc et
un Corroille et arboisants neustance et une bonne soude
a l'anche Plus sera faite une porte muraille pour se passer la
sacristie avec le presbiter, dans laquelle sera fait deux portes
dedens pierre de largeur et cinq pieds et demy d'hauteur avec fer
fermant de bois esparmeu et de six bandes égales et une seruoce

Ce protocole est dans la droite ligne de l'ordonnance de Blois de 1579 qui impose que la minute d'un acte précise le lieu et le moment de la journée où celui-ci a été passé. À la date proprement dite, s'ajoute en signe de respect le nom du roi régnant. Le contrat est conclu au moins disant et en présence de personnes déléguées ou requises par les autorités civiles représentées par l'intendant, le notaire royal, l'architecte, et les autorités religieuses représentées par l'évêque de Nîmes (le chanoine). L'échelon local est absent, les seuls habitants dont il est fait mention sont les maçons contractants.

Le cahier des charges

audit

lieu yl y a trois mille cinq cents personnes et n'ya point d'église qu'une maison que l'on a prise pour provisoire les Consuls avec les prn^{aux} (principaux) hantz (habitants) ont trouvé à proposer de la bastir

à l'esplanade entre la Croix de pierre et le jardin quy est joignant auquel endroit elle sera bien situee laquelle aura dix sept toises⁴ trois pieds longueur sur huit et deux pieds largeur comprise quatre chapelles quy seront de chaque costé le cœur (chœur) sera en voûte d'une toize plus bas que les quatre arcades quy porteront le couvert de bois le tout comme sensuit PREMIEREMANT seront creuzes tous les fondemants de la ditte Eglise jusques au ferme (au rocher) comme aussy celluy du sanctuaire encoulé⁵ au pillier le tout de quatre pieds de largeur et les ramplir de bonne massonnerie faittes avec Grosses pierres plattrees et montees jusques au rais (rez) de chaussée et à suite bastir toutes les murailles et pilliers de trois pieds d'épaisseur avec pierre massives les pilliers d'angle avec pierre de taille et devront monter depuis le rais de chaussée cinq toizes ++ à bastir

4 - Toise à Saint-Hippolyte-du-Fort : 1,949 m ; pied (une toise vaut 6 pieds) : 0,325 m ; pouce (un pied vaut 12 pouces) : 2,7 cm. *Cahiers du Haut-Vidourle*, n° 7, janvier 1999, p. 44.

5 - Fixé, accolé, accroché.

et celles du sanctuaire quy seront faittes en demy rond seront de la mesme eppesseur et seront élevées trois toises et demy et luy sera faite une voûte en cul de four avec pierre massives platte et d'assise à peu près de chantillon⁶ bien posées sur un bon lit de mortier et aura quatre toises d'Ellevation soubs la Clef depuis le sol de ladite Eglize et a la teste d'ycelle du coste de la nef sera fait un arc doubleau de pierre de taille à son plain cindre (cintre, en demi-cercle) de deux pieds de leuvade et autant de largeur de mesme eslevasson que la ditte voûte Plus en seront fait trois autres à savoir pourvu de mesme pierre de taille à mesme largeur et eleuvade que susdit et auront six toises d'elevasson depuis le rais de chaussee jusques au dessus de la clef les flancs d'yceux seront bastis en pante pour les eaux du couvert sur lesquels arceaux et murailles sera fait le couvert à deux egouts quy sera porté par cinq poutres tout le long de ladite Eglize une pour servir de xxx et les autres de ventrières⁷ de quatorze pousses de hauteur et trois largeur posées de huit pousses de distance les planchers au dessus avec linteaux gougés⁸ et xxx le tout bien cloué et blanchy avec un forage (fossé) tout autour de la ditte Eglize d'un pied et demy et à suite les thuilles tant canal que couvertes seront posées avec bon mortier comme aussy faire couvrir la voûte du coeur avec thuilles et mortier de mesme que dessus et en suivant les murailles tant de la nef que du presbitaire sera faite la porte d'entrée de cinq pieds de largeur et neuf de hauteur et onze fenestres de deux pieds de largeur et six pieds de hauteur avec des fermants et vitres et ladite porte sera faite sa fermeture de bois noyer ou chastainier bien sec en deux portes ou avec un guichet double en sorte qu'elle aye deux pousoirs d'épaisseur ferrés de fer bandes et gons et repos trois de chaque coste lesdites bandes auront deux pousses de largeur et

6 - Morceau, coin, en occitan - Tresor dòu fèlibrige - Frédéric MISTRAL, 1878.

7 - Panne ou poutre ventrière, élément de charpente.

8 - Taillés en creux.

quatre lignes⁹ épaisses posées avec clous riblés¹⁰ a teste carrée et ses verrouls¹¹ et arbouttans (arc-boutant) nécessaire et une bonne serrure à clanche plus sera faite une petite muraille pour séparer la sacristie avec le presbitaire dans laquelle seront faites deux portes de deux pieds de largeur et cinq pieds et demy d'hauteur avec ses fermatures bois chatainier et ses bandes et gons et une serrure

Page 4

xxx et demy chacune Et contre la ditte muraille sera fait l'autel avec deux degrés et marchepied de pierre de taille, comme aussy sera faite une balustrade de bois de noyer à deux pieds d'hauteur pour séparer le presbitaire d'avec la nef avec un degré de pierre de taille au devant. Plus faire enduire et blanchir toutes les murailles de laditte Église et voute du cœur et crepir le dehors et pour faire ledit travail l'entrepreneur fournira tous les matériaux nécessaires et toute sorte de charroye (transports) pour faire l'entière construction de ladite eglise et sortira les terres et ruines et aplanira icelles et fera place

Dans cette partie le notaire, sans doute suivant les indications de l'architecte, établit le cahier des charges qui incombe aux maçons. Il est rappelé que la ville ne dispose pas de lieu de culte et qu'à l'emplacement choisi se trouve une croix de pierre aujourd'hui disparue. Les maçons ont-ils reçu un plan ou bien se sont-ils contentés des indications fournies ? Les indications de l'architecte sont à la fois claires et élémentaires, profondeur des soubassements, élévation de la nef, sanctuaire voûté en cul de four, chapelles, portes, couverture du toit sont détaillés, y compris le chancel (balustrade) qui doit séparer les fidèles du sanctuaire. Il n'est rien dit des fonts baptismaux. Il est significatif qu'il n'est en aucun cas fait mention d'un quelconque clocher ce qui laisse entendre que le projet se fait dans l'urgence. Dans le cadre de la reconquête voulue par le roi, il

9 - Ligne (12 lignes par pouce) : 2,26 mm.

10 - Aiguisés, rendus pointus.

11 - Verrous en occitan.

faut absolument que l'Église catholique dispose d'un lieu de culte, si rudimentaire soit-il, mais imposant, pour accueillir les fidèles catholiques et les nouveaux convertis, sincères ou forcés qui vont les rejoindre L'historiographie traditionnelle oublie souvent de préciser que la décision royale a été - hormis bien sûr en terre huguenote - favorablement accueillie dans tout le royaume, la marquise de Sévigné n'hésite pas à écrire alors, « jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable¹². »

Le financement

Page 4

nette pour le prix et somme de six mil sept cent cinquante livres suivant la moindite susdite et tant moins de laquelle a esté arreste que ledit entrepreneur prandra en payement les materiaux provenus de la demolition du Temple dudit lieu St Hipolitte quy fut faite yl y a quelques années seulement¹³ Ceux quyl se trouvent Encore sur les lieux ~~que ceux qui ont~~

Mention marginale : approuvons la rayure des quatre derniers mots de cette ligne et des trois suivantes - suivie des signatures des parties.

~~este vendus indiqués ou dispersés en quel endroit ou par quelques personnes que se soit lesquelles seront tentues de les delivrer audit entrepreneur lhorsqu'il commencera ledit ouvrage pour et moyenant la somme de sept cent cinquante livres à laquelle lesdits materiaux ont este estimes et évalués en prce (présence) desdites parties par les S^{rs} Jean Arnaud architecte hant (habitant) de la ville de montp^{er} (Montpellier) et Jacques Cubizol aussy architecte hant de la ville~~

de Nismes experts amiablement nommés audit lieu de St Hipolitte pour procéder à la ditte estimation ainsy que résulte de leur

12 - Sur l'édit de Fontainebleau d'octobre 1685 et les réactions dans le royaume, voir BLUCHE François, *Louis XIV*, Paris, Fayard, 1986, p. 607-609.

13 - En 1681. PEYRIAT André, *Histoire de Saint-Hippolyte-du-Fort*, Éditions de la Maison Carrée, 1939, p. 79.

relation en datte de ce jourdhuy l'original de laquelle a este remis par nous no^{re} du consentement des parties +^o+ laquelle somme de sept cent cinquante livres déduite du susdit entier prix de six mille sept cent cinquante livres reste deub auxdits Montels

entrepreneur la somme de six mille livres quy luy sera payée scavoit presantement la somme de mille livres pour la sixiesme partie d'ycelle laquelle ledit Montel entrepreneur a confessé avoir heue et reçue tout presantement dudit S^r Maigne syndic dudit clerge faisant ledit payemant des deniers mis en ses mains par monsieur le syndic du diocèse dudit Nismes pour employer à partie du payement des ouvrages et ce en bonnes espèces d'or argent et monoye voyant nous no^{re} et recevant renonçant à l'exception contraire et d'ycelle somme de mille livres pour payemant dudit sixiesme lesdits entrepreneurs bien payés

Page 5

et satisfaits en ont quitté et quittent le sieur Maigne Ensemble ledit Diocèse de Nismes avec promesse de n'en faire jamais demande et le restant du susdit prix sera payé ausdit entrepreneurs à mesure de l'avancememant de l'ouvrage à condition neanmoing qu'il restera entre les mains de celluy quy devra continuer les payemens le tiers de la somme de six mille livres jusques à la perfection dudit travail vérification et réception d'ycelluy laquelle sera faite dans la quinzaine après que lesdits Entrepreneurs auront nottifié le tout avoit esté entieremant faict se chargeant ++ et pour plus grande assurance de ce dessus ont este presants Jean et autre Jean Puech père et fils Fransois et Fran^s Arnaud père et fils et P^e (Pierre) Blanc dudit lieu lesquels à la prière et requisition desdits Montels entrepreneurs se sont pour eux rendus plaiges (pleines) caution et prin^{aux} (principaux) respondant de l'entière observation du contenu au prs (présent) contract ensemble de la ditte somme de Mille livres recue dudit Sieur Maigne par les Entrepreneurs en faisant leur affaire propre et renonsant au droit disant le prin^{al} débit este plus toct convenu que le xxx et à tout ordre de divison et discussion duquel cautionnement Lesdits Montels entrepreneurs ont promis et promettent quarantir (garantir)

rélégué Indemnis¹⁴ lesdits Puech Arnaud et Blanc à peine de tous devant (dépend) dommages et int^s (intérêts) et pour ce faire lesdits Montels Puech et

Arnaud et ledit Blanc prin^{al} sont cautions solidairement l'un pour l'autre un seul pour le tout ont obligé soumis et hypothéqué tous leurs biens présents et avenir leurs personnes propres comme s'agissant des affaires du roy aux rigueurs des cours de M^r

Le Sen^{al} juge preal (présidial) conventions royaux de Nismes ordinaire les parties et toute autre est semblable obligation à faire ledit

Montels entrepreneurs envers lesdits Puech Arnaud et Blanc les cautions et lesdits Puech Arnaud et Blanc L'un envers l'autre pour le relevement et ainsi compromis fait et passé audit lieu de St Hipolitte dans le logis où pand pour enseigne les balances présents M^r M^{er} Pierre Laurent Lieutenant du juge en la baronnie de Sauve et M^r Nicolas Parisot no^{re} royal hant de St Hipolitte signés avec (les) parties exceptes lesdits Puech

et Arnaud père et ledit Blanc¹⁵ +^o+ desquels matériaux lesdits entrepreneurs pourront employer ceux qui pourront servir à la batisse de la ditte église et non autrement et moyennant ce se sont despartis et despartiront de tout ce qu'ils pourront prethandre contre ledit diocèse pour raizon desdits materiaux directement ou indirectement présents yceux à leurs Risques périls et fortunes ++ et d'avoir le tout entierement accompli dans une année prochaine à peine de tout devant ++ et trois mois et Pierre Ferrand not^{re} royal dudit Nismes estant aud lieu avec ledit Sr Com^{re} sous^{ne}

Signatures : Montel ; Chazel, com^{re} ; Laurent ; Ferrand ; Puech ; Parisot ; Arnaud ; Maigne, syndic ; illisible

Le montage financier s'élève à 6 750 livres, mais une partie des fonds provient des ruines évaluées du temple détruit et mises à disposition des maçons, ce qui représente un peu plus de 10 % de la somme totale. Le reste soit 6 000 livres sera versé une fois les travaux achevés. Dans un premier temps il est remis aux entrepreneurs la somme de mille livres, le reste devant être payé une fois les travaux achevés,

14 - Indemnis : sauf de tout dommage.

15 - Parce que illettrés vraisemblablement.

dans un délai de quinze mois, d'autres membres présents sur les lieux se portant caution.

Le document s'achève avec les paraphes des comparants et témoins conformément à l'ordonnance royale d'Orléans de janvier 1561 qui impose la signature des témoins et des parties sur tout document.

Un bâtiment de circonstance

En 1687, délais tenus, Saint-Hippolyte avait à nouveau une église paroissiale. Quel pouvait être l'état de ce monument symbole d'une église catholique à nouveau triomphante ? D'une conception très simple - son plan est demeuré le même jusqu'à nos jours -, il comporte une seule nef de quatre travées dans lesquelles se logent les chapelles, le tout surmonté d'un toit sans voûte, pas de clocher. Bref, une église de circonstance, élevée à la va-vite et qui demeura toujours de petite santé. Un témoin oculaire en a laissé un tableau d'une rare précision, le 19 septembre 1723 à huit heures du matin. Ce jour-là le vicaire-général du diocèse d'Alès¹⁶ Rochebouet qui effectuait une visite de toutes les paroisses des environs vint dresser l'état des lieux¹⁷. Son examen est très minutieux et concerne à la fois l'église et son mobilier.

L'église fut bâtie il y a environ 36 ans, elle est grande, pavée de petits carreaux repeints, mais elle n'est point voutée. Il n'y a que le choeur qui est vouté mais dont la voute est trop basse. Il est pavé. La brique du pavé en est inégal y ayant plusieurs enfoncements. Il est éclairé par 2 vitraux, un à chaque côté. Ils sont vitrés et revêtus de chassiss au fil d'archal¹⁸. La nef est éclairée par 8 vitraux, tous vitrés et garnis de chassiss au fil d'archal. Il n'y a point de clocher,

16 - Créé en 1694 à partir du diocèse de Nîmes, pour justement accentuer la présence catholique.

17 - Arch. dép. du Gard - G 1316 - visites pastorales de Messire Louis de Roquebouet (ou Rochebouet), vicaire général de messire Charles de Banne d'Avejan, évêque d'Alès.

18 - Le fil d'archal est un fil en laiton, les vitraux sont d'habitude fixés avec du plomb plus onéreux.

*l'orloge servant pour sonner les messes plus autres offices ce qui est très incommode et éloigné de l'église*¹⁹.

La bâtisse n'a rien d'extraordinaire et l'impression générale est celle d'une pauvreté certaine, propre à de nombreuses paroisses rurales de l'époque. Quatre chapelles sont dépourvues d'autel. Deux seulement, les plus proches du chœur, ont fait l'objet de donations. Celle du côté de l'Épître (à gauche de l'autel) a été accordée à feu monsieur de Laurens, juge à Saint-Hippolyte « *qui fit faire un autel qu'il orna d'un tableau représentant la Ste-Vierge avec un cadre, d'un gradin, d'un crucifix, de deux chandeliers* ». Dans une autre chapelle figure un tableau représentant Saint-François-Xavier, « *donné par Monsieur François de Dourville, capitaine de Dragons, gentilhomme du Poitou* ». Un de ceux qui furent chargés par le gouverneur Damville d'obtenir la conversion des protestants du cru. Que n'a-t-on fait au nom de la foi !

Le vicaire poursuit sa visite, remarque que

les fons baptismaux sont placés dans une chapelle au bas de l'église du costé de l'Evangile (à droite). Ils sont couverts de bois en forme de pyramide fermant à clef. Nous y avons trouvé une cuvette de cuivre pour les eaux baptismales en bon estat .

« *Deux confessionnaux fort usés* » n'échappent pas à son œil exercé. La sacristie requiert son attention ; elle est déjà dans un état de délabrement bien avancé.

Elle est voutée et pavée. Le couvert (le toit) a besoin d'être réparé y ayant plusieurs goutières. Il y a un petit aiguiers, sans fontaine, une grande table avec les armoires au-dessous pour tenir les ornemens. (...)Nous y avons trouvé les huiles et les ornemens....

La pièce maîtresse de l'ensemble reste l'autel, élément central des célébrations religieuses.

19 - Il s'agit de l'horloge de l'hôtel de ville, qui a déjà récupéré la cloche du temple ! PEYRIAT André, *Histoire de St-Hippolyte... op.cit.*, p. 77.

[Il est] orné d'un tableau avec son cadre, un rideau pour le couvrir, représentant un crucifix de la Sainte-Vierge, St Hippolyte, en assez bon estat ; d'un tabernacle avec son gradin en assez bon estat, il est doublé au dedans d'estoffe de soye et il y a un pavillon qui est fort usé pour le recouvrir ; d'un crucifix de bois, de six chandeliers en leton, le pied en triangle, qui sont en bon estat ; d'une pièce de laine couverte de 3 nappes, n'en ayant point pour changer et elles sont fort grossières (...) de deux coussins pour le missel ; d'un devant d'autel de toile peinte dessiné avec un cadre de bois ; un marchepié qui est en assez bon estat. Il y a deux consoles aux côtés du tabernacle qui ont été faites pour remplir le vide qui étoit entre le gradin et le tableau dont la peinture est presque toute effacée.

Cette vétusté obsédante, ces dorures déclinantes, signes peut-être que Rome est loin, que la Contre-Réforme n'a pas pleinement triomphé, que le Roi-Soleil a confondu encore une fois vouloir et pouvoir, ces signes n'épargnent pas les vases sacrés.

Nous avons trouvé dans le tabernacle un soleil d'argent avec son pié auquel il manque un cristal et une petite chaîne pour y attacher l'aiguille qui est déformée ; un ciboire d'argent d'or au dedans dont le pié est faussé ; d'une petite boîte d'argent pour porter le viatique aux malades de la campagne, d'or au dedans, qui est en bon estat. Il n'y a qu'un seul calice, il est d'argent et il est doré au dedans de même que la patène.

Seul élément remarquable de l'ensemble, « la balustre de bois de noyer qui est en assez bon estat ». Poursuivant sa visite l'ecclésiastique inspecte le cimetière « assez près de l'église (le Plan d'aujourd'hui) il est clos de murailles auxquelles il y a plusieurs brèches. Il y a deux croix de pierre au milieu, une petite croix de bois, fort usée sous le couvert de la porte. Il est fermé à clef ».

Le vicaire-général signe un procès-verbal accablant. Si l'église est récente, elle tombe pratiquement en ruine avant même d'être quadragénaire. L'édifice est branlant, son intérieur ne vaut guère mieux. Et comment propager la foi avec

un mobilier si délabré, des objets de culte si ternes ! L'église n'est-elle pas le reflet du catholicisme en terre cigaloise ? Un pouvoir qui se lézarde, faute d'être attractif, d'être convaincant ? Gabriel Le Bras écrivait que l'église était le centre du village²⁰. Il ne semble pas que cela ait été le cas à Saint-Hippolyte au XVIII^e siècle. Et que dire d'une église qui est muette, qui ne fait point entendre sa voix alentour ? Rochebouet ne s'y trompe pas, il dresse la liste des travaux urgents :

Réparer le pavé du chœur, (...) redresser le pié du ciboire, (...) faire vouter l'église, (...) faire un clocher en forme de tour carrée et fournir deux cloches, une grande du poids d'environ 10 ou 12 quintaux et une petite d'environ 4 ou 5 quintaux. » Il réclame en outre « deux confessionnaux neufs, 2 missels neufs, un cahier pour les messes des morts, un rituel, un psautier, un graduel, un antiphonaire in folio en grau papier et de belle impression et un lutrin ».

Tel était l'état de l'église de Saint-Hippolyte moins d'un demi-siècle après sa construction. Il faut distinguer les malfaçons dues à la réalisation hâtive des travaux, de l'état d'entretien du lieu lui-même. Dans ce cas, faut-il incriminer la pauvreté des fidèles comme pour la petite paroisse voisine de Ceyrac²¹ ? Pourtant il y a eu de généreux donateurs les années précédentes. Sans doute faut-il invoquer une certaine tiédeur en matière de pratique religieuse. La minorité catholique est alors importante mais fragile, contrainte au quotidien de coexister avec les religionnaires protestants, ce qui peut se traduire de part et d'autre par un *modus vivendi* apaisé où les liens biologiques et économiques entre habitants reprennent sens²². Peut-être est-ce pour mieux occuper l'espace public et redonner force à cette église souffreteuse et timorée que fut

20 - LE BRAS Gabriel, *L'église et le village*, Paris, Flammarion, 1976, p. 25.

21 - ABBAL Odon, « Un jour de mai 1738 à l'église de Ceyrac », *Cahiers du Haut-Vidourle*, n° 29, janvier 2019, p. 11-18.

22 - SAUZET Robert, *Les Cévennes catholiques, histoire d'une fidélité XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 120 et suivantes.

FAÇADE ACTUELLE



*Croquis d'architecte de la façade de l'église en 1875, pour préparer
une des nombreuses réparations du XIX^e siècle.
Arch. dép. du Gard - V 202.*

créée en 1726 une confrérie de pénitents blancs qui « devaient se distinguer par dessus tous les autres paroissiens par leur zèle, leur conduite, leurs bons exemples et leur amour pour la religion catholique, apostolique et romaine²³ ». Une chapelle était mise à leur disposition qu'ils devaient embellir. Il y avait urgence.

Odon Abbal & Sylvie Crégut



23 - GOIFFON (abbé), *Les paroisses de l'archiprêtré du Vigan*, op. cit., p.138.

Écuelle d'argent conservée au MET de New York - Bowl with cover - <https://www.metmuseum.org>



Une écuelle gardoise à New-York

Catherine Denkman Wentworth (1865-1948) est née à Rock Island, Illinois, de Frederick Denkman et de Catherine Bloedel. Elle était l'un des sept enfants nés de cette famille influente. Son père multimillionnaire était président de Weyerhaeuser & Denkmann Company, entreprise de bois qui a fait fortune lors de la création des chemins de fer aux États-Unis au XIX^e siècle. Ayant une fibre artistique, elle a étudié à Wellesley et à l'Art Institute of Chicago, puis a déménagé en Europe pour étudier avec plusieurs artistes aux Pays-Bas, à Munich et à Paris.

Peintre reconnue, une des meilleures portraitistes de Paris au plus fort de sa renommée dans les années 1920, elle fut également grande collectionneuse et légua une grande partie de ses collections au Metropolitan Museum of Art de New York (MET). Parmi ses legs, se trouve une écuelle en argent singulière, objet du présent article.

On ignore comment cet objet fut acquis, tout au long de sa vie, Wentworth s'intéressa aux objets d'orfèvrerie française de l'Ancien Régime. Une grande partie de sa collection provient de ventes de l'antiquaire Jacques Helft (1891-1980) qui a joué un grand rôle dans l'organisation d'une des premières grandes expositions consacrée à l'orfèvrerie, qui se dé-

roula en 1936 au Musée des arts décoratifs de Paris¹. Il écrira par la suite plusieurs ouvrages et préfaces sur ce thème, qui font encore référence, pourtant l'écuelle du musée de New-York ne semble pas figurer dans ses catalogues.

Mesurant 9,8 × 16,5 × 27,6 cm en argent massif, cette écuelle intéresse la petite histoire de notre piémont cévenol par ses origines.

L'orfèvre qui a réalisé le travail a procédé en prenant une feuille d'argent épaisse, en a estampé le fond au repoussé puis a relevé les bords et enfin a soudé sur les côtés les oreilles qui servent à saisir le récipient sans se brûler. Les oreilles étaient souvent achetées toutes faites par les orfèvres auprès de « grossistes » qui réalisaient les oreilles par des procédés mécaniques.

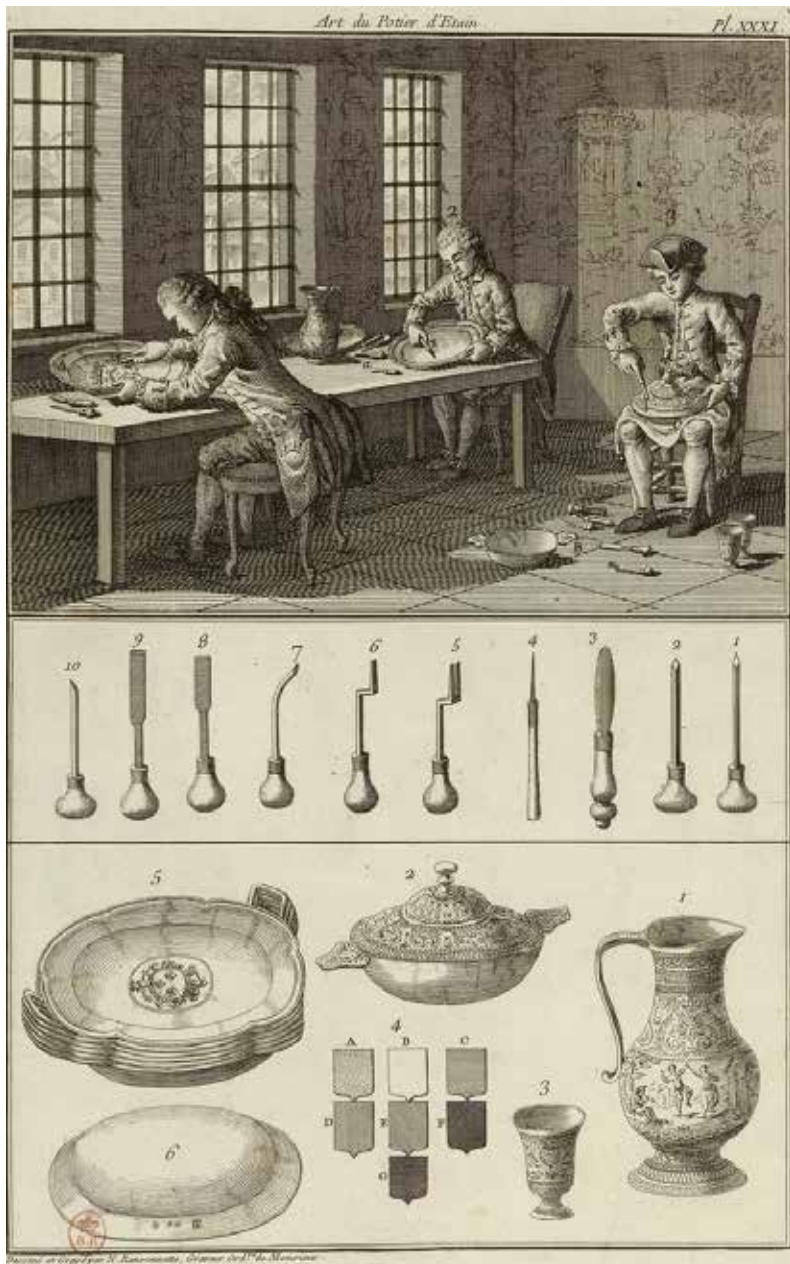
Avant d'être supplantée par l'ordinaire assiette à soupe, l'écuelle à oreille a eu ses heures de gloires du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle. Objet du quotidien, elle servait pour la consommation des potages.

Les témoignages du Grand siècle ont eu à souffrir de la politique royale qui à deux reprises en 1689 et 1709 ordonnait aux Français d'apporter leur argenterie à la monnaie pour financer la guerre². On a pu parler pour ces mesures de véritable « révocation de l'édit de Nantes de l'argenterie »³. De très nombreuses pièces de qualité ont été fondues et ceci fait que les objets subsistant sont relativement rares.

1 - HELFT Jacques, *Nouveaux poinçons : suivis de recherches techniques et historiques sur l'orfèvrerie sous l'Ancien Régime*, Paris, Berger-Levrault, 1980, 418 p.

2 - HAVARD Henry, *Les arts de l'ameublement*, 11 tomes, Paris, Charles Delagrave, 1891-1897 : *L'orfèvrerie*.

3 - GUIFFREY Jules, *Les orfèvres de Paris en 1700 : Procès verbaux de visites et déclarations faites en exécution de l'édit du mois de mars 1700*, Paris, Détaille, 1879, 30 p.



Ouvriers travaillant à ciseler ou graver -
gravure de Nicolas Ransonnette dans
L'art du potier d'étain de Pierre Salmon, 1788
gallica.bnf.fr

L'inventaire du MET nous donne une série d'informations d'importance par les différentes marques :

- [1] L G couronné, une feuille entre, une étoile en dessous (marque de fabricant non identifiée)⁴.



- [2] N, un trèfle au-dessous (marque de charge⁵ de Montpellier, vers 1664–1690) ;



- [3] L couronné dans le cartouche déroulé (marque du gardien de Montpellier, probablement 1681–82) ;



- [4] fleur de lys (décharge⁶ de Montpellier, vers 1664–1690).



4 - *Code de l'orfèvrerie, ou Recueil et abrégé chronologique des principaux règlements concernant les droits de marque et de contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent ... suivi d'un commentaire sur l'ordonnance de juin 1680*, Paris, Knapen & fils, 1785, 660 p.

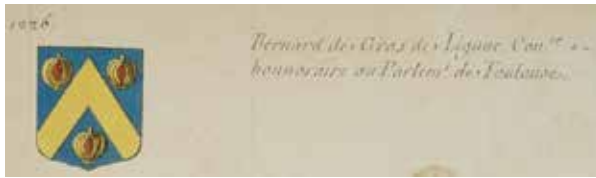
5 - Le poinçon de charge mettait l'objet sous le coup de l'impôt ; le maître orfèvre s'engageait à représenter la pièce aux fermiers une fois finie et à s'acquitter des droits prévus par les édits en fonction du métal et du poids.

6 - Quand la pièce était terminée l'orfèvre la faisait marquer pour prouver que la taxe sur le métal précieux avait été acquittée, ainsi l'ouvrage pouvait être exposé et vendu

Une enquête minutieuse nous a permis de déterminer que l'ouvrage provient de deux écuelles, le couvercle est seul insculpé⁷ du poinçon de maître ; le corps a dû remplacer un corps détérioré et c'est alors que furent gravées les armoiries identiques sur le corps et le couvercle. Les écuelles plus anciennes n'avaient souvent pas de couvercle.

Un édit de 1679 impose aux orfèvres la marque et la contre-marque au corps et au couvercle, ainsi que le poinçon du maître aux oreillons. Ce qui n'est pas le cas ici.

Les écus finement gravés sont aux armes présumées de Jean-Jacques Gras de Lignac, de son père Bernard ou de ses cousins Jean-Joseph et Jean-Ignace, conseillers au parlement de Toulouse :



*D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois grenades de même, ouvertes de gueules, au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.*⁸

Les armes sont dites parlantes en ce sens qu'elles racontent toujours quelque chose d'une famille ou d'un personnage, ici la grenade, dans le dialecte cévenol *Gra-nadillo* du latin *granatum*, syllabe du nom Gras. Les Gras de Lignac, originaires du mas de Caderles à Saint-Jean-de-Gardonnenque⁹ avait émigré en Gévaudan du côté de Saint-Chely-d'Apcher au début du XVI^e siècle. Armuriers¹⁰, riches marchands ils achètent vers 1643 la baronnie de Lignac à la duchesse d'Uzès, puis firent

7 - Marqué d'un poinçon certifiant l'origine de l'œuvre.

8 - D'HOZIER Charles, *Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696, 1697-1709* ; t. XIV : Languedoc, I. p810, II. p. 1226. gallica.bnf.fr.

9 - Ancien nom de Saint-Jean-de-Gard.

10 - GARDON Noël, *Saint-Chely-d'Apcher : Une description. Une histoire*, Aurillac, 1978, 141 p.

carrière au parlement de Toulouse.

Le corps est daté par la présence du L couronné aux armes de Nîmes [3] et aux marques de charge¹¹ et de décharge de la généralité de Montpellier [2, 4].

Le poinçon nous renseigne sur l'orfèvre qui a réalisé le couvercle, il s'agit d'un orfèvre de Saint-Jean-du-Gard, Léonard-Guillaume Gras (1611-1679), seul orfèvre de la généralité à porter ces initiales à l'époque [1].

Lointain parent des Gras de Lignac, natif du mas de Cros-garenc il est le fils de Moïse (1573-1623) et de Marie Deleuze, il fut probablement en apprentissage chez Léonard Seigneur à Montpellier.

Les travaux d'orfèvrerie à Saint-Jean-du-Gard, et dans une bonne partie du piémont cévenol, ne semble pas enrichir les artisans. Les actes du notariat d'Anduze, Saint-Jean-de-Gardonnenque et Saint-Hippolyte-du-Fort font très rarement mention d'objets en argent. Il s'agit la plupart du temps de bijoux (ceintures, bagues), de couverts, vaisselles et parfois chandeliers. Les actes qui mentionnent ces objets sont le plus souvent le fait des familles de notables, seigneurs, riches bourgeois, marchands. Les quelques écuelles mentionnées sont alors en étain¹². Contrairement aux potiers d'étain spécialisés dans la vaisselle ordinaire, les orfèvres de campagne sont très peu nombreux, on en retrouve par intermittence à Anduze, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort¹³.

11 - Poinçon des gardes de la jurande (corporation des maîtres-orfèvres) ; pour Montpellier, N couronné, il permet de dater l'œuvre.

12 - Arch. dép. du Gard - notariats d'Anduze, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Hippolyte-du-Fort, série E, relevés par Yannick Chassin du Guerny.

13 - ANGOT des ROTOURS Noël, *Almanach des monnoies*, Paris, Méquignon, 1784... 1789, 510 p. C'est un ouvrage annuel qui contient l'état de l'administration des monnaies et de tous les officiers qui y sont rattachés et qui donnent des renseignements sur les juridictions des hôtels des monnaies de province, les orfèvres (les noms des jurés gardes en exercice, les juridictions qui s'y rattachent, par exemple Saint-Hippolyte était rattaché à la jurande du Vigan), les métaux, les banques Cet almanach se termine par une chronologie des édits, déclarations, lettres patentes et arrêts intervenus depuis le début du règne.

Le fils de Léonard Guillaume, Jean (1656-1728) qui lui succède semble avoir été l'orfèvre qui a achevé ou réutilisé l'écuelle pour la donner ou la vendre aux Gras de Toulouse après 1681.



*détail des armoiries sur
l'écuelle*

Son parcours atypique mérite d'être raconté.

Dès son plus jeune âge il est l'apprenti de son père, puis travaille avec son « parrain » Léonard Seigneur à Montpellier, il gagne ensuite la Suisse en qualité de compagnon, et ensuite travaille cinq ou six ans à Paris. Son père meurt en 1679, son jeune frère Isaac est placé pour apprendre le métier de serrurier par sa mère Enemonde de Cherville. Cette dernière dans une relative indigence sera contrainte de vendre une grande partie de ses biens.

Jean souhaitant se faire recevoir maître-orfèvre dans la jurande des orfèvres nîmois, il se voit opposer par les gardes nîmois et le maître de la monnaie de Montpellier l'arrêt de 1660 qui limite le nombre de maîtrise à six¹⁴. Jean Gras, argumente en décrivant sa formation, après son apprentissage il fut reçu par la jurande parisienne, a présenté son chef d'œuvre certifié « bon et bien fait » par les deux plus anciens gardes de la capitale Jérôme Derosnel et Philippe Delarbre. Il obtient également la caution de Jacob Lesgaré¹⁵ chez qui il fut en

14 - Arch. dép. de l'Hérault - 3 B 35, règlements, procès-verbaux, etc., concernant la juridiction de l'Hôtel des Monnaies de Montpellier.

15 - *Recueil des statuts, ordonnances, règlements et privilèges, accordez en faveur des marchands orfèvres jouailliers de la ville & fauxbourgs de Paris, 1688.*

apprentissage en 1686 (orfèvre des galeries du Louvre).

Il est curieux pour un Saint-Jeannais de si modeste extraction que d'avoir été formé par les plus grands orfèvres de son temps : Lesgaré fut auteur d'un ouvrage sur les bijoux et fut au service de la duchesse douairière d'Orléans, tante du roi Louis XIV. Il se marie en 1688 à Nîmes paroisse Saint-Castor avec Jeanne Chouan, fille d'un maître orfèvre réputé, en présence de nombreux maîtres orfèvres, du célèbre peintre montpelliérain Samuel Boissière et autres notables. En 1693, il se fait officiellement recevoir, et pour l'occasion fait insculper son poinçon, avec pour différent un veau gras : comme pour les armoiries, les poinçons sont parlant, par exemple Philippe Delarbre que nous avons évoqué avait pour poinçon un arbre. De plus, *Veau Gras* était l'un des « cris de Paris¹⁶ », peut-être un clin d'œil à son séjour parisien.

Aucune œuvre de cet orfèvre ne paraît avoir été conservée à ce jour, les musées (comme le musée des arts décoratifs de Paris et le musée du vieux Nîmes) et les catalogues ne mentionnent pas d'ouvrages nîmois à cette marque. Cette dynastie d'orfèvres s'éteindra avec son fils Jean-Louis Gras (1703-1762), lui aussi marchand-orfèvre à Nîmes.

Ce rapide aperçu aura, j'espère, levé un peu d'ombre sur cette pièce anonyme qui malgré tout soulève plusieurs interrogations : à quelle occasion a-t-elle été commandée, les trois étoiles en chef du blason ont-elles une signification particulière, peut-être en rapport avec les charges de son commanditaire ?

Guillaume Gras, Puechredon.

16 - BOUCHER d'ARGIS, Antoine, *Variétés historiques, physiques et littéraires, ou Recherches d'un savant, contenant plusieurs pièces curieuses & intéressantes*, tome 1, Paris, 1752, 294 p. Référence à la fête du bœuf gras par les garçons bouchers de Paris.

Autopsie d'une porte cévenole

Une simple porte au premier étage d'une simple maison des Montèzes ... que peut-elle nous révéler ?

Premièrement il faut la décrire : porte cévenole à deux panneaux. Avec une petite moulure élégante en quart-de-rond autour de chaque panneau. Le cadre formé de trois planches horizontales et de quatre planches verticales (p. 54, vu de l'extérieur) est cloué sur trois planches assemblées (p. 55, vu de l'intérieur). La planche du centre possède deux rainures dans lesquelles sont glissées les deux planches extérieures ayant chacune une languette.

Les planches furent sciées par des scieurs de long ; scieurs saisonniers venus d'Auvergne ?

La porte fut cirée ... il y a longtemps.

Les clous sont en fer forgé, donc datent d'avant la période industrielle.

La porte est entièrement faite en châtaignier, bois le plus utilisé, avec le chêne, dans les maisons cévenoles. Une porte semblable à celle-ci, dans une maison adjacente, est en pin ; mais elle date du XIX^e siècle ; c'est la porte intérieure de la première filature des Montèzes¹.

1 - SCHIRA Bernard, « Les 3 filatures des Montèzes », *Cahiers du Haut-*





Attardons-nous sur le système de fermeture :

un loquet à poucier :



La clenche fixée par le mentonnet tient la porte fermée.



De l'autre côté, poucier et poignée de tirage

Dans un premier temps, l'ouverture de la **clenche** se faisait par une ficelle qui passait par un trou bien visible et qui se tirait depuis l'autre côté de la porte.

Du reste, la porte de la cave en dessous de cette pièce possède toujours la ficelle attachée à son loquet qui lui n'a pas de trou. Les nœuds successifs montrent bien que le système n'était pas fiable.



vu de l'intérieur



vu de l'extérieur

Dans un second temps, fut ajouté un **poucier** avec sa **poignée de tirage**, plus commode qu'une ficelle qui peut toujours casser.

Toutes les parties métalliques sont en fer forgé, bien visible sur les parties plates qui vont en s'amincissant (penures par exemple). La serrure a disparu.

Dans la même pièce, un placard possède une **targette** à la **couronne**, indication qu'elle est antérieure à la Révolution Française. En effet, à l'intérieur d'une autre maison des Montèzes datée de 1774, la **fleur de lys** a été décapitée, comme le montre la seconde image :



D'autres maisons des Montèzes portent les traces des suppressions des symboles de l'Ancien Régime lors de la Révolution. Donc ces éléments métalliques datent probablement du XVIII^e, voire du XVII^e siècle ; la fleur de lys, symbole royal, n'ayant plus été utilisée après la Révolution.

Le site **Les Forges d'Aubigny** réalisent des répliques de modèles historiques². On y trouve des modèles de targettes tout à fait similaires.

T056 Targette



- XVII^e siècle
- Hauteur : 210mm
- Largeur platine : 68mm
- Epaisseur platine : 1.5mm

Cela confirme que l'armoire est du XVII^e siècle avec des charnières anciennes rudimentaires formées d'un gond à piquer et une petite charnière clouée à l'intérieur de la porte.

La porte, large de 63 cm et haute de 165 cm, semble être dimensionnée à la taille des Cévenols qui ont la réputation d'être petits.

On trouve dans l'histoire de Jean-Louis Solier la description suivante³ :

Pibarot avait une fille Marianne, dite Marion, âgée à l'époque d'une vingtaine d'années. C'était le type même de la cévenole : 1,56 m, des cheveux et des yeux châtain, un visage rond et coloré, une petite bouche et un menton rond.

2 - <http://www.forgesdaubigny.com/fr/7-targettes>

3 - DURAND-TULLOU Adrienne, CHASSIN du GUERNY Yannick, *Un contre-révolutionnaire cévenol, l'abbé Jean-Louis Solier dit Sans Peur (1734-1801)*, Éditions Créations CM, 1989, p. 141.

Une petite statistique sur les seize soldats de la Guerre de 14-18 des Montèzes et environ⁴ nous donne une taille moyenne de 163 cm.

Au-dessus de la porte, un bout de poutre carbonisé soutient une poutre, séquelle de la grande Brûlerie de 1703⁵ ?



La porte de l'armoire fut forcée ; perte de la clé ou témoignage de pillage ? Quant à la porte dont la serrure a disparu, on peut se poser la même question ?

Questions qui n'auront évidemment jamais de réponses, mais l'imagination permet de se souvenir des heures difficiles de la période des Camisards.

4 - Recherche dans les registres matricules du Gard : <http://bach.anaphore.gard.fr/matricules/search>.

5 - FEURY Jean, ALLUT Stéphane, BURGUET Michel, *Clef pour la Cévenne* : La Châtellenie de Durfort, 2002, p. 141-142.

Dernier mystère : dans la même pièce, face au placard, un récipient en pierre est encastré dans le mur :



Quelle fut sa fonction ? Conserver le sel ? ou le jambon ? Désamériser les olives à la cendre ? Établir une réserve d'eau ?

Conserver l'huile d'olive m'a répondu Yves Salery⁶, ébéniste-menuisier retraité de Saint-Hippolyte et grand collectionneur.

Dans une autre maison des Montèzes, un bassin du même type est muré à l'intérieur d'un petit réduit et avait certainement la même fonction, cette maison ayant par ailleurs une citerne d'eau.

Une simple porte cévenole nous a permis d'explorer le passé, encore fallait-il avoir la curiosité de l'ouvrir.

Bernard SCHIRA

6 - Je le remercie pour la relecture de cet article, et ses corrections des termes techniques.



Diocèse d'Alais - carte dressée par Cassini de Thury, Mignot de Montigny, Perronet & Capitaine, gravée par Aldring - 1781 - Bibliothèque Carré d'Art, Nîmes.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

*Portait non daté.
photographie de Nadar.*



ALPHONSE DAUDET ET LES CÉVENNES

Alphonse Daudet, un enfant du Gard.

Le Gard est une région riche d'écrivains célèbres comme André Gide, André Chamson, Jean-Pierre Chabrol et tant d'autres¹. Parmi eux, Alphonse Daudet, qui est de tous les auteurs du XIX^e siècle, l'écrivain qui a été le plus traduit dans le monde, en Russie, Roumanie, en Amérique, Espagne, Italie, Allemagne, et au Japon. Zola aimait dire de Daudet : « Il a été ce qu'il y a de plus rare, de plus charmant, de plus immortel dans la littérature² ». De son vivant il était apprécié de ses contemporains : Flaubert, Guy de Maupassant, Edmond de Goncourt, Tourgueniev. À travers la saga Daudet, c'est tout un pan de notre histoire de France qui se révèle : littérature, politique, mœurs et vie de la société au XIX^e siècle.

Il est à la fois conteur et poète, dès son premier recueil de poésies intitulé *Les Amoureuses*, mais c'est avec un roman qu'il obtient ses premiers succès : *Fromont Jeune et Risler Aîné* (1874). Il écrit par la suite de nombreux romans à thème, dans lesquels il critique le Second Empire, *Le Nabab*, *mœurs parisiennes* (1877), évoque le divorce dans *Rose et Ninette*, *mœurs du jour* (1892) ; les intrigues de l'Académie dans *L'Immortel* (1888) ou la religion et les sectes dans *L'Évangéliste* (1883).

1 - BENIÉ-BOISSARD Catherine, BOISSARD Michel, VELAY Serge, *Petit dictionnaire des écrivains du Gard*, Nîmes, Alcide éditions, 2009.

2 - « Discours de Zola aux obsèques de Daudet. », *Cahiers Edmond et Jules de Goncourt*, 1997, n°5, p. 7.

Daudet est le rapporteur, le témoin de son époque. Dans l'un de ses derniers romans, *Soutien de Famille* (1898), publié après sa mort, il se veut marchand de bonheur à travers le narrateur qui veut : « *mettre [s]on expérience de la vie et de la souffrance au service d'une foule de malheureux qui ne savent pas discerner ce qu'il y a de bon, ce qu'on peut encore extraire d'agréable de l'existence la moins favorisée* ». Tel est l'état d'esprit du jeune Daudet quand il débarque à Paris, chez son frère Ernest en novembre 1857. Il arrive dans une capitale qui lui est inconnue, coupé de son Midi. Or c'est ce lien entre le Sud de la France où il est né et a vécu qu'il faut retrouver, à la fois comme cadre de sa personnalité et comme marque d'originalité dans son œuvre.

Daudet : un Cévenol

Daudet est né à Nîmes et il est resté attaché à son pays natal, il le rappelle dès les premières lignes de son roman autobiographique *Le Petit Chose*. « *Je suis né le 13 mai 18.. dans une ville du Languedoc où l'on trouve, comme dans toutes les villes du Midi, beaucoup de soleil, pas mal de poussière, un couvent de carmélites et deux ou trois monuments romains.* » Le Midi, il en parle avec tendresse, avec humour, et décrit ses coutumes, ses traditions ses mœurs dans la plupart de ses œuvres les plus connues, *Les Lettres de mon Moulin*, *Tartarin de Tarascon*, *Le Petit Chose*.

S'il a longtemps vécu à Paris, lieu inévitable de réussite et capitale culturelle, Daudet n'a jamais oublié les Cévennes. Pour comprendre l'écrivain, il est nécessaire de connaître ses origines, le berceau de ses ancêtres. Il faut retourner sur les lieux qui ont façonné sa personnalité, au village de Bezouze, berceau de son enfance, à Nîmes, la ville natale sans oublier les petites bourgades cévenoles qui l'ont abrité un temps, Concoules, Saint-Alban-Auriolles, Alès, Lasalle. Chacune a contribué, à sa manière, à forger le caractère de l'homme de lettres³.

3 - Nous ne nous étendons pas sur la période lyonnaise qui n'entre pas dans le cadre de cette étude.



*Maison natale d'Alphonse Daudet
20 boulevard Gambetta à Nîmes*



Les origines : Concoules et Saint-Alban-Auriolles

Daudet est cévenol par son père natif de Concoules où se trouve toujours la maison familiale, et par sa mère qui était d'Auriolles dans cette partie du Vivarais que l'on appelle la Cévenne. C'est à « La Vignasse », demeure de ses ancêtres maternels, les Reynaud que se trouve aujourd'hui le Musée Mas Daudet, en terre d'Ardèche.

La branche paternelle

Les arrières grands-parents paternels d'Alphonse sont issus d'un petit village nommé Concoules, une petite commune gardoise, à 635 mètres d'altitude dans la haute vallée de la Cèze, à l'ouest du mont Lozère, lovée au milieu d'un paysage typique des Cévennes fait de schistes et de granit, de pentes abruptes et de gouffres. C'est une région austère, âpre et sévère.

Au XVIII^e siècle, des membres de la famille Daudet quittent le pays natal. Ces exilés cévenols n'étaient pas très bien vus dans le milieu nîmois, l'un d'eux a dressé un portrait peu avenant des ces migrants.

Ils se font distinguer par un ensemble qui frappe : ils sont de petite taille, mais carrée. Leur mine est, en général, peu agréable, et, dans la plupart des cas, la stature est comme rabougrie. Ils sont d'ailleurs grossiers, très intéressés, sordidement économes, poussant l'exactitude jusqu'à la rudesse, litigieux par caractère, et endurcis aux privations et à la peine⁴.

Jacques Daudet, le grand-père paternel, né à Concoules, à la Bize inférieure, en 1767, est un travailleur infatigable, volontaire et entêté. Il s'installe à Nîmes d'abord comme simple taffetassier, et se marie à une fille du même milieu. Les affaires prospérant, ce tisserand catholique et royaliste crée un atelier de tissage qu'il fait rapidement prospérer, puis se lance dans le commerce de la soie. Grâce à un travail achar-

4 - VINCENS-PLANCHUT Jean-César, BAUMÈS Jean Baptiste Théodore, *Topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue*, publié avec des notes, par le Citoyen Vincens-St-Laurent, Nîmes, 1802, p. 488.



*Vue générale de Concoules - Carte postale - XX^e siècle
Arch. dép. du Gard - 11 Fi 744.*



*Plaque commémorative à
Saint-Alban-Auriolles*

né, il s'élève dans la société nîmoise. Il épouse en secondes noces Magdeleine Porcheront, le 15 juin 1788 en l'église Saint-Charles à Nîmes. La famille était nombreuse et comptait huit enfants, elle vivait au seuil de la pauvreté. Ils ont deux garçons : Claude (1801-1832), et Vincent, le père d'Alphonse (1806-1875)⁵.

Vincent va très peu à l'école, il sait néanmoins lire, écrire et compter. Dès l'adolescence, le père le fait travailler à l'atelier. Ce beau jeune homme a un caractère fort, un tempérament coléreux, volontaire, pouvant aller jusqu'à l'entêtement, et bien sûr, le verbe haut. Il s'attaque à tout, et surtout à la Révolution, car il est ardent royaliste et catholique. « *Gracieux, avec sa tête bourbonnienne, ses cheveux noirs, son teint rosé, ses yeux à fleur de tête, serré dans une étroite redingote et cravaté de blanc, - habitude qu'il conserva toute sa vie - il allait comme un magistrat* », dira quelques années plus tard son second fils Ernest⁶. Toutefois, Vincent paraît avoir hérité de ses ancêtres paysans cévenols, le goût du travail de la terre et de la culture maraîchère. Au temps des années florissantes, il se rendait avec sa famille au mazet, appelé la « Vigne », endroit où ils aimaient se retrouver le dimanche pour goûter les raisins de la treille, les poires, les amandes et les jujubes⁷.

Plus tard, Alphonse transposera cet amour du jardinage dans la maison qu'il loue à Champrosay. On n'échappe pas à son hérité. Jusqu'à la fin de sa vie, Alphonse rêvera de « son mazet », faisant partager ses projets à son ami Baptiste Bonnet, ancien paysan : « *Pour moi, je crois que ce que nous devons acheter d'abord, c'est un mazet, bien assis sur ses fondations, à l'ombre de quelques figuiers, avec au-devant un joli jardin de légumes et d'arbres fruitiers* ».

5 - BRUYÈRE Marcel, *La jeunesse d'Alphonse Daudet, (Nîmes-Lyon-Alès 1840-1857)*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1955.

6 - DAUDET Ernest, *Mon frère et moi, souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Plon, 1882, p. 5.

7 - *Ibid.*, p. 50 et suivantes.

La branche maternelle

Saint-Alban-Auriolles est une commune située dans le département de l'Ardèche. La branche maternelle des Reynaud est issue du village de la Baume, canton de Joyeuse. Ici, c'est la montagne calcaire et sèche qui donne à peu de distance le fantastique chaos du Bois de Païolive. Le mas de la Vignasse proche de la paroisse d'Auriolles a été acquis en 1646 par la famille Reynaud⁸. Royalistes et catholiques fervents, ils ont développé le domaine qui a prospéré avec le développement de l'industrie de la soie. L'endroit est surtout célèbre, par l'existence du camp de Jalès qui vit, pendant la Révolution, les royalistes se réunir par trois fois en une armée nombreuse autour de l'abbé Claude Allier et du Comte de Saillans⁹.

Les Reynaud installés depuis quatre générations, aux confins du Bas-Vivarais et des Cévennes, ont eu une nombreuse descendance dont Jean Reynaud (1734-1824) lui-même père de neuf enfants. François Reynaud (1761-1835), prêtre, avait refusé de prêter le serment constitutionnel et émigra à Londres. De retour, il entra à l'Université et devint principal du collège d'Alès (1813) et lui donna un nouvel essor, méritant l'estime unanime des catholiques et des protestants. Il réussit à conserver le collège où les Jésuites cherchaient à se réinstaller. Il mourut à 71 ans, en 1835, du choléra, qu'il avait contracté en visitant les malades à l'hôpital. C'est grâce à son bon souvenir qu'en 1857 Alphonse Daudet s'installa comme Maître d'Études dans ce collège.

Le grand-père maternel Antoine Reynaud (1766-1845)

8 - FERLET Roger, « Le Mas de la Vignasse », *Études littéraires*, 4 (3), p. 349-356. De nos jours la Vignasse abrite une collection de « sept à huit mille documents dont mille volumes spécialisés, trente manuscrits, cinq cents lettres, des milliers de coupures de journaux anciens, des généalogies, des reliques (cartable, canne, ouvrages personnels, portefeuille) des souvenirs des Daudet et des Reynaud, deux cents portraits de Daudet, etc. ».

9 - LAURENT Robert, GAVIGNAUD Geneviève, *La Révolution française dans le Languedoc méditerranéen*, Toulouse, Privat, 1987, p. 127-130.

jouit d'une condition sociale bien plus élevée que celle des Daudet. Sa première femme décède en 1795, et il épouse une belle jeune femme de 23 ans, mère d'un garçon, Françoise Robert. Son mari, Jacques Tastevin, contre-révolutionnaire, avait été fusillé, la laissant veuve avec ce petit garçon. Elle ne pardonnera jamais ce crime révolutionnaire. Elle a connu la vie mouvementée et périlleuse des agents de liaison, des réseaux royalistes du Gard et de l'Ardèche. Très épris de sa future épouse, Antoine, au moment du mariage, donnera en dot à son épouse le Domaine de la Font du Roi près de Beaucaire. Elle contribuera largement à l'élévation sociale de son époux au sein de la bourgeoisie nîmoise par son courage, sa ténacité et sa bienveillance. Elle est d'une grande beauté, intelligente, vive et douée pour les affaires. Ils ont cinq enfants. Deux garçons et trois filles dont Marie-Adélaïde, dite Adeline, mère de Daudet, Zoé-Agathe, et Ernestine. Ernest Daudet en a laissé ce portrait :

Notre grand-mère possédait une rare intelligence et une extraordinaire intrépidité d'âme. Dans la maison de son mari, ces qualités se développèrent et portèrent les plus heureux fruits. Elle s'éleva en même temps que lui, et dans aucune circonstance ne se trouva au-dessous de l'état social qu'il s'était peu à peu créé. Elle fut une compagne aimante et fidèle, une collaboratrice discrète et sûre. Elle contribua pour une bonne part au fondement d'une fortune qui ne devait pas lui survivre longtemps, mais qu'elle avait eu le mérite d'édifier pour une bonne part¹⁰.

Adeline Reynaud (1805-1882), la mère d'Alphonse est une jeune femme plus timide, effacée, résignée, très pieuse et très amoureuse de son mari qu'elle imposera à sa famille. Elle aime lire, c'est une nature rêveuse qui marquera le jeune Alphonse. Malgré une santé fragile, elle fait de nombreuses fausses couches, certains enfants meurent dans leur première année. Henri (1832-1856), Louis et Gustave en 1834 et 1835,

10 - DAUDET Ernest, *Mon frère et moi, souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Plon, 1882, p. 31. Il évoque à nouveau sa grand-mère dans un autre roman, *Dans la tourmente, Récits d'une Grand' Mère* (1901).

morts l'année de leur naissance. Ernest en 1837, Alphonse en 1840, Anna en 1848. Adeline disait : « *Je peuple le ciel... avec des anges* ». Ernest la décrit ainsi :

C'était une personne mince et frêle, avec un teint olivâtre, avec de grands yeux tristes dont une enfance malade avait retardé le développement physique ; une nature rêveuse, romanesque passionnée pour la lecture, aimant mieux vivre avec les héros des romans dont elle nourrissait son imagination qu'avec les réalités de la vie, malgré cela, une âme de sainte, d'une mansuétude infinie¹¹.

Quand Alphonse naît, c'est un bébé chétif. Comme souvent le nouveau-né est mis en nourrice.

Premières années : Fons et Bezouze

Il est pris en charge par la famille Garimond à Fons-Outre-Gardon. Dans une lettre de 1855, Louis Bascoul, curé de Fons décrit le jeune Alphonse : « *il était si éveillé, si vif ! Comme il était indiscipliné aussi ! Sa sœur Anna, paraît-il, l'emportant sur lui en indisciplinisme et en violence¹²* ».

À trois ans, le jeune Alphonse quitte Fons pour rejoindre une autre famille nourricière les Trinquier qui demeurent à Bezouze. « *J'étais maigre et fluet et le bon air de Bezouze, les gros morceaux de pain bis, ne tardèrent pas à mettre des roseurs sur mes joues* » dira-t-il plus tard. Les impressions d'enfance ne s'oublient jamais. Il y demeure jusqu'à l'âge de six ans. C'est à la petite école du village qu'il apprend à lire dans son syllabaire, et surtout qu'il écoute le paysan Jean de la Mamare lui parler en provençal. Dans les familles nîmoises le provençal était interdit, mais le jeune garçon ne demandait qu'à le parler. « *Le soir dans le calme des vespres, je l'ai écouté conter ses travaux et, sur le banc de pierre devant la porte de la maison de Bezouze, près de lui, je me suis grisé du moût de notre langue... Bezouze, c'est un peu mon Maillane à moi¹³* ».

11 - *Ibid.*, p. 33.

12 - <http://www.federalalphonsedaudet.fr/lettreBascourAl.Daudet.htm>

13 - DAUDET Alphonse, *Le Baïle*, Paris, p. 205.



À Fons, la maison Daudet sur la place de l'église - Wikicommons.



Bezouze - maison des Trinquier, parents nourriciers.

Le bon air de Bezouce profite bien au jeune garçon qui partage les jeux des enfants du village et des enfants de la famille Trinquier dont une fille de douze ans, appelée la « Trinquiérette », qui sera son premier amour d'enfant.

Plus loin du village, il aime accompagner la mère Trinquier à la Fontaine de Jauffret pour faire le lavage du linge et voir les jolies « bugadières ». À sa demande ou sur le désir de ses parents nourriciers, l'adolescent aime revenir à Bezouce, revoir ses premiers camarades d'école, courir avec eux dans la campagne, se reposer à l'ombre des arbres où nichaient les pies, manger des prunes, des figues, des sorbes, des raisins, des jujubes, des prunelles et des mûres sauvages¹⁴.

La maison de ses parents nourriciers, située à proximité de l'église Saint-André de Bezouce, a été restaurée, comme il l'a décrite dans ses souvenirs : composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, à l'angle de deux rues. En bas une grande pièce avec une crédence, une panetière et une armoire. En haut un grenier, et une grande chambre où couchait Louise Trinquier deux ans de plus qu'Alphonse, Jean, le cadet et Anna appelée la Trinquiérette l'aînée. Mais la roue de la fortune tourne, il faut partir, c'est d'abord le triste séjour à Lyon puis le retour dans le Midi à Alès en 1857.

Alès, capitale des Cévennes « accueille » le jeune Alphonse Daudet.

Sarlande est une petite ville des Cévennes, bâtie au fond d'une étroite vallée que la montagne enserre de partout comme un grand mur. Quand le soleil y donne, c'est une fournaise ; quand la tramontane souffle, c'est une glacière¹⁵.

Alphonse arrive à Alès avec le sentiment de basculer de la vie d'adolescent à celle d'adulte, il n'a que dix-sept ans et doit ga-

14 - CLÉBERT Jean-Paul, *Une famille française, les Daudet (1840-1940)*, Paris, La Renaissance, 1988.

15 - *Le Petit chose*. Dans ce livre autobiographique, Daudet appelle Alès Sarlande.

gner sa vie en étant pion ou pour mieux dire, surveillant. Il est séparé de sa famille, et, dans un milieu totalement inconnu !

Quand le petit Chose se trouva seul dans cette chambre froide, devant ce lit d'auberge inconnu et banal, loin de ceux qu'il aimait, son cœur éclata, et ce grand philosophe pleura comme un enfant. La vie l'épouvantait à présent ; il se sentait faible et désarmé devant elle, et il pleurait, il pleurait... Tout à coup, au milieu de ses larmes, l'image des siens passa devant ses yeux ; il vit la maison déserte, la famille dispersée, la mère ici, le père là-bas...

Plus de toit ! Plus de foyer ! Et alors, oubliant sa propre détresse pour ne songer qu'à la misère commune, le petit Chose prit une grande et belle résolution ; celle de reconstituer la maison Eyssette et de reconstruire le foyer à lui tout seul. Puis, fier d'avoir trouvé ce noble but à sa vie, il essuya ces larmes indignes d'un homme¹⁶.

L'adolescent se donne un but « reconstruire le foyer éclaté ». Cette motivation l'animera tout au long de sa vie, ce qui résume déjà de son caractère combatif et de sa forte personnalité.

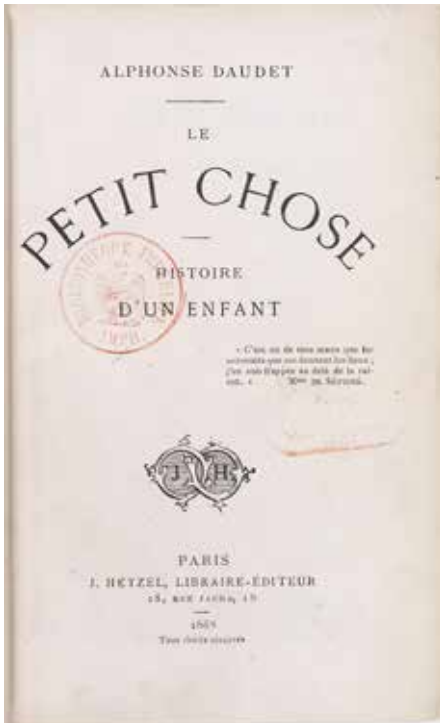
Dès le début du XIX^e siècle, Alès connaît une prospérité croissante. La voie ferrée Alès-Nîmes-Beucaire, destinée à transporter le charbon cévenol, avait favorisé le développement urbain de la ville, et permit également le transport des soieries vers la célèbre foire de Beaucaire de renommée internationale. Vincent Daudet la faisait chaque année pour vendre ses foulards en soie qui partaient vers l'Espagne, l'Allemagne, l'Algérie et bien d'autres pays encore...

L'expérience d'Alès de mai à octobre 1857, est capitale dans la vie du jeune Alphonse. Le premier heurt d'un adolescent de 17 ans d'une vive sensibilité à l'existence rude et brutale parfois des gens des Cévennes. Pour la première fois il est confronté aux humiliations et aux sarcasmes de la classe des grands élèves. « Livré à toutes les persécutions de ces monstres, entouré de cagots et de cuistres qui me méprisaient. J'ai subi là les humiliations du pauvre ».

Le séjour du jeune adolescent est un échec sur le plan

16 - *Ibidem*.

personnel mais qui s'avérera riche au point de vue littéraire. Il en fera d'abord une nouvelle « Le Maître d'Études » pochade féroce, puis les plus attendrissants chapitres de son premier roman « Le petit Chose ».



Longtemps après ma sortie de ce bagne d'Alès, il m'arrivait souvent de me réveiller au milieu de la nuit, ruisselant de larmes ; je rêvais que j'étais encore pion et martyr.

Marcel Bruyère en a fait l'analyse suivante : une naïveté facilement dupée, d'amusantes prétentions à agir en homme, beaucoup d'amour-propre, alors que l'adolescent n'est encore qu'un enfant à la sensibilité profonde et surtout loin de sa famille. De plus, certains ont tout de suite repéré son énorme myopie, laquelle ajoutée à son inexpérience, en fait une proie facile pour les meneurs de la classe. Daudet meurtri va commencer à fréquenter les guinguettes de la Prairie. Il aime déambuler sur cette promenade le long du Gardon où, il se rend avec ses élèves le dimanche et le jeudi. « Quelques gros châtaigniers, trois ou quatre guinguettes peintes en jaune, une

source vive coulant dans le vert faisaient l'endroit charmant et gai pour l'œil ». Il y fréquentait assidûment une guinguette appelée Espéron, avec une jolie tonnelle.

Il y passe de plus en plus de temps, et se met à boire de l'absinthe. Ces mauvaises fréquentations l'amènent à se bagarrer très souvent¹⁷.

Alphonse aime aussi se réfugier au Café Barbette dans la chaleur de l'absinthe et de la fumée pour fuir le froid de sa chambre et les longs corridors ventés du collège. Sur la Place d'armes, se trouve un autre café où se réunissent des sous-officiers du 3^e bataillon, des comédiens. On y joue aux dominos et aux billards.

La distribution des prix le 10 août 1857 permet à Daudet d'aller rejoindre sa famille à Lasalle à l'invitation de son cousin.



Buste d'Alphonse Daudet à Alès - passadoc.fr

17 - BRUYÈRE Marcel, *La jeunesse d'Alphonse Daudet*, op. cit.



ALAIS. - La Prairie, belle Promenade que les poètes ont immortalisée Perraud, Abb., Alais
AD30 - 11 Fi 5814



ALAIS. - Allée de la Prairie et du Champ de Montmore
Perraud, Abb., Alais - 42481 Belmont
AD30 - 11 Fi 5816

La promenade de La Prairie avant l'urbanisation - Cartes postales du début du XX^e siècle - Arch. dép. du Gard 11 Fi 5814 & 216.

Plaque commémorative du séjour alésien de Daudet



Lasalle

À Lasalle, charmante petite ville dans les Cévennes, le jeune Alphonse va vivre un séjour enchanteur au milieu de ses cousines. Octavie Ambroy « la belle provençale », a épousé son cousin Louis Daudet (1827-1909) en 1851. Marie-Antoinette Daudet, née en 1829, la sœur de Louis, a épousé en 1850, Henri Gibelin. On l'appelle « Maria, la prima dona ». Enfin, une autre sœur, Joséphine Daudet « la miss anglaise » née en 1832 épouse en 1858, Louis Bourdel, professeur de médecine.

Henri Gibelin possède des filatures et une belle maison au milieu d'un vaste jardin. Alphonse peu habitué à vivre dans le luxe, va s'y épanouir. Le vallon, « ce val d'amour », est propice aux promenades romantiques. Ainsi, l'adolescent retrouve sa verve poétique et se met à écrire des poèmes pour ses jolies cousines. La lecture des poésies est faite le soir à la veillée. Les heures enchanteresses s'écoulent rapidement.

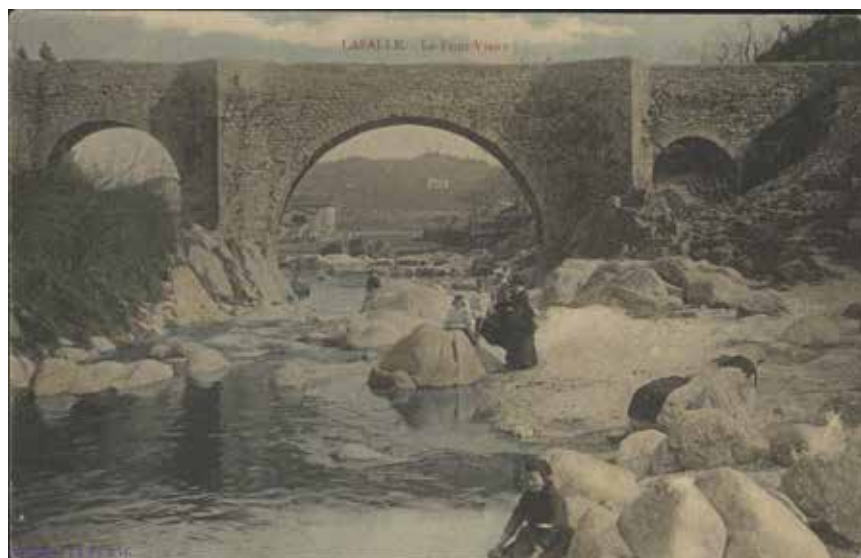
A mes cousines, M..., J..., O...

*Quelque part, dans le creux d'un vallon ignoré,
(La perle des vallons, soit dite en parenthèses),
Je sais un nid charmant, adorable, adoré,
Où trois amours d'oiseaux vont et viennent à l'aise !
Les noms de ces oiseaux, il faut que je les taise ;
Pourtant, tout bas, bien bas, mesdames, j'avouerai...
Que, si je dis oiseaux, c'est une périphrase
Pour exprimer la grâce et la légèreté,
Les oiseaux dont je parle ont des robes de gaze,
De soie et de satin, pour l'hiver pour l'été ;
Structure éblouissante, édifice enchanté,
Dont le goût féminin le plus pur est la base.*

*Bref, oiseaux ou lutins, séraphins ou péris,
Ce bienheureux vallon renferme trois modèles,
Trois idéals charmants, de l'artiste chéris,*



La place ombragée de Lasalle
Carte postale - XX^e siècle - Arch.dép. du Gard - 11 Fi 843.



À Lasalle aussi, il y a des « bugadières »
Carte postale - XX^e siècle - Arch.dép. du Gard - 11 Fi 836.

*Trois figures d'archanges, oh ! Bien fraîches, bien belles,
Que je vais retracer sous mes crayons fidèles,
Et qu'on reconnaîtra comme je les décris.*

*La gracieuse miss, et fraîche, et rose, et blanche,
La gracieuse miss apparaît tout d'abord.
Son cou, vrai cou de cygne, incline à terre et penche
Sous un front couronné de longues tresses d'or...
O miss, ô jeune miss, on sait plus d'un trésor
Caché sous vos grands airs de lis et de pervenche.*

*Vient ensuite, modèle et de grâce et de goût,
Notre prima Dona, vrai gosier de fauvette ;
Des lèvres de corail, des yeux à rendre fou,
Tu le sais mieux qu'un autre, ô mon pauvre poète,
Bref, un type de mère et d'épouse, avant tout.*

*Enfin, taille superbe et drapée en chlamyde,
C'est un autre idéal, c'est une autre beauté !
Un de ces vieux débris de la race numide
Sur la Gaule du Sud autrefois transplanté
Vrai type d'amazone ; oh oui, si la bonté
Ne se lisait au fond de ce regard humide.*

*Et ce val bienheureux qui, dans ses creux profonds,
Cache, comme trois fleurs, la miss aux cheveux blonds,
La Dona de Milan, la belle provençale
Ce val, ce val d'amour, on le nomme Lasalle
Oh ! Dites, n'est-ce pas la Perle des Vallons¹⁸.*

Monique DEGRAVE
*Présidente de la Fédération Éternel Alphonse Daudet,
auteure de Sur les Chemins d'Alphonse Daudet, 2017,
Nîmes, Éditions Lacour-Ollé, 151 p.*

à suivre

18 - DAUDET Alphonse, *Les Amoureuses*, Paris, Jules Tardieu, 1857.

LES CAHIERS DU HAUT-VIDOURLE

Histoire & Ethnologie en piémont cévenol

La revue est disponible chez

La cigale à lunettes, librairie
20 cours Gambetta
30170 Saint-Hippolyte-du-Fort
☎ 04 66 77 20 33

*Les abonnés qui le souhaitent peuvent aller y
retirer leur revue*

Montant de l'abonnement 2021 (2 numéros) : 14 €
personnes à faible revenu (étudiants, chômeurs, ...) : 10 €

Montant de l'adhésion aux Amis de Clio : 10 €

Prix du numéro 33 : 8 €
pour les envois à domicile : 8 €

La revue est entièrement financée par ses lecteurs

L'association *Les amis de Clio* fait appel à tous ceux qui désireraient écrire une page d'histoire de leur pays ou rappeler des coutumes anciennes ou actuelles. Les manuscrits sont à envoyer à l'association

Mas d'Icard

30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

cahiers.haut-vidourle@laposte.net

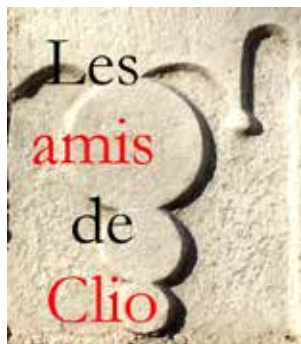
LES CAHIERS DU HAUT-VIDOURLE

Histoire & Ethnologie en piémont cévenol

SOMMAIRE

Numéro 33 – janvier 2021

<i>Avant-propos</i>	2
<i>L'octroi de Saint-Hippolyte, premier épisode</i>	5
par Odon Abbal	
<i>La première église de Saint-Hippolyte-de-la-Roquefourcade</i>	17
par Thierry Ribaldone	
<i>La construction de la nouvelle église (1686)</i>	25
document transcrit & commenté par Sylvie Crégut & Odon Abbal	
<i>Une écuelle gardoise à New York</i>	43
par Guillaume Gras	
<i>Autopsie d'une porte cévenole</i>	53
par Bernard Schira	
<i>Alphonse Daudet & les Cévennes</i>	63
par Monique Degrave	



Les amis de Clio

Mas d'Icard

30170 SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

cahiers.haut-vidourle@laposte.net

et sur la toile Internet :

cahiershautvidourle.wix.com/cahiershautvidourle

prix au numéro : 5 euros

ISSN 1245-2769